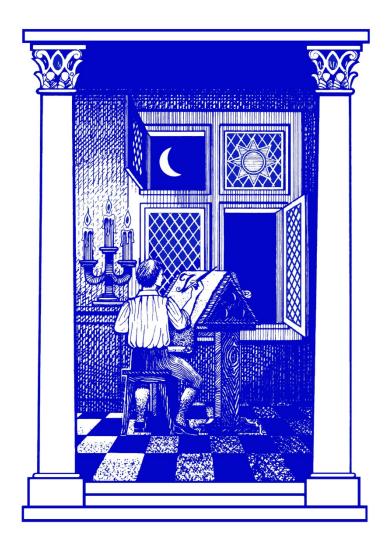
# **EPISTOLAE**

LE COURRIER

# **LATOMORUM**

DES TAILLEURS DE PIERRE



# GRANDE LOGE TRADITIONNELLE ET SYMBOLIQUE OPERA

## Fédération Opéra

9 Place Henri Barbusse 92300 LEVALLOIS-PERRET Tél.: 01 41 05 98 68 – Fax: 01 41 05 98 67

ORGANE INTERNE A LA MAÇONNERIE NON DISPONIBLE DANS LE COMMERCE

#### **SOMMAIRE**

Éditorial, par Jean-Marc PÉTILLOT	2
Portrait de Pierre MASSIOU, ancien TRGM de la GLTSO, par l'ancien TRGM Bernard de BOSSON	4
<u>La Grande Loge Traditionnelle et Symbolique Opéra, par P. MASSIOU†</u>	5
Hommage aux « Hommes de Bonne Volonté », par	33
Sélection du Livre	37
Revue des Kiosaues	12



Illustration de couverture tirée de l'ouvrage de Frédéric Tiberghien : Versailles, le Chantier de Louis XIV 1662-1715 (Perrin)

Comité des Moyens Techniques et Informatiques (C.O.M.T.I) Département du Service des Publications et de la Diffusion

#### **EPISTOLÆ LATOMORUM**

Directeur de la publication : Patrick HILLION 9, place Henri Barbusse 92300 Levallois-Perret



## Oui, déjà!

Un premier numéro Hors-Série d'EPISTOLAE (nouvelle formule) voit le jour!

Des Frères se sont attelés à cette tâche dès lors que la diffusion en ligne de notre revue ait été réalisée par leurs soins.

L'Intention, la Volonté et l'Action, chères à nos grands ancêtres, sont bellement illustrées par chacun d'entre eux.

Constitués en équipe, ils ont en effet établi un calendrier initialement tenu.

Animés par l'ambition commune du respect de leur engagement, ils maintiendront fermement leur objectif premier.

La parution de ces numéros spéciaux sera bimestrielle et contribuera, nous en sommes convaincus, à créer des liens entre nos lecteurs, tous étant susceptibles d'enrichir nos colonnes.

« Le sang est un tissus conjonctif dont la constituante essentielle est liquide ». (Manuel d'instruction aux infirmières)

La conjonction de talents et de compétences ont abouti aux réalisations qui ont fait de la communication le sang circulant de la G.L.T.S.O.

L'enfermement dans des convictions qui exonèrent du regard sur les différences provoque, seul, la plus redoutable des stases.

Identifiés en tant que Francs-maçons, nous aurons tout le loisir d'étudier l'historique et les spécificités de nos rites respectifs autant que les personnalités qui les bâtirent comme celles qui surent les adapter et les entretenir.

Une saine curiosité, une soif de connaissance de ce qui fut, une générosité dans le partage, fournissent, assemblées, le plus sûr des anticoagulants...

Nous pouvons être confiants dans les réalisations à venir, lesquelles, au stade du projet, avaient reçu l'assentiment de nos instances.

Oui, déjà!

Oui: Vivement!

Oui: Encore!

Jean-Marc PETILLOT



### Pierre Massiou

Ce Frère est très vraisemblablement celui à qui nous devons de pratiquer la Maçonnerie qui est la nôtre, à la GLTSO.

Avec ses deux amis inséparables Pierre Fano et Vincent Planque, il a eu le courage et la détermination de quitter la GLNF où il avait été initié, en avril 1928, parce qu'il ne pouvait plus pratiquer la Maçonnerie et le RER, Rite pour lequel la GLNF avait été créée, en 1913, comme il le concevait.

Véritable Architecte de la construction de notre belle Obédience, il a été le rédacteur du manifeste du 2 octobre 1958 qu'il a voulu intituler:

### Fraternité Humaine, Universalisme

Tout est dit dans ce titre qui illustre si bien ce que la GLNF Opéra deviendra au fur et à mesure qu'elle grandira: une Obédience qui va développer la spiritualité et l'ouverture, une de ses caractéristiques essentielles, non seulement dans son rite fondateur, le RER mais aussi dans les autres rites qui permettent, à la GLTSO d'orienter les profanes vers le projet initiatique où ils pourront s'épanouir le mieux pour y trouver le Bonheur.

Le bandeau enlevé, ébloui et bouleversé de la cérémonie que je venais de vivre le jour de ma réception dans l'Ordre, en janvier 1967, j'ai vu ces trois Frères à l'Orient.

Je ne savais pas encore qu'ils allaient me guider pendant toutes ces années et m'aider à essayer d'être juste un peu moins nul et plus attentif aux autres.

N'oublions jamais que ces trois Frères, si différents et pourtant formidablement complémentaires, dans l'exemple qu'ils ont su nous montrer, ont donné à notre Obédience ce très beau supplément d'âme qui la rend si attachante et respectée.

À Chatou, le 17 juillet 2014,

Bernard de Bosson



• • •



#### LA GRANDE LOGE TRADITIONNELLE ET SYMBOLIQUE OPERA

#### - AVANT PROPOS -

25 ans viennent de s'écouler - 1/4 de siècle ! - depuis que la G.L.N.F. (OPERA), devenue aujourd'hui G.L.T.S. OPERA s'est rendue indépendante.

Ce que l'on aurait pu considérer au départ comme un simple mouvement d'humeur, n'a cessé de s'affirmer comme la manifestation permanente d'un désir de poursuivre l'œuvre entreprise en 1913 par le Frère Docteur Édouard de RIBAUCOURT, c'est-à-dire le "réveil en France d'une Maçonnerie traditionnelle".

Sans doute, durant ces 25 années, l'Obédience a-t-elle connu des fortunes diverses, mais elle a su trouver en elle-même les forces requises pour qu'elle demeure, traduisant ainsi excellemment le symbole du Rite principal qu'elle pratique, une colonne brisée, mais ferme sur sa base, avec cette devise : "ADHUC STAT", elle est toujours debout.

Jusqu'ici, les Frères qui la composent n'ont guère eu la possibilité de connaître quelle était son origine, ni ce qui s'était passé au cours de ces 25 années, aussi sommes-nous heureux de leur apporter aujourd'hui les informations qu'ils sont en droit d'attendre.

Pour faciliter la compréhension du texte qui va suivre, il convient de considérer quatre événements principaux dans l'histoire de l'Obédience.

- a) son rapport avec un passé qui n'était pas à proprement parler le sien, mais riche de l'esprit dont elle a voulu se réclamer, et qui s'est affirmé dans :
  - la création de la Loge "Guillaume Tell" à l'Orient des Gardes Suisses en 1789.
  - la création de la Loge "LE CENTRE DES AMIS" en 1793.

b) la création, en 1913, de la "Grande Loge Nationale Independante et Reguliere pour la France et

LES COLONIES FRANÇAISES", « souchée » principalement sur une Loge qui avait repris le titre du "LE

CENTRE DES AMIS" de 1793.

c) le départ, en 1958, d'une grande partie de cette Loge de la G.L.N.I. et R., devenue entretemps

GRANDE LOGE NATIONALE FRANÇAISE, et création de notre Obédience sous le nom de G.L.N.Fse., suivie du

mot Opera, indiquant l'endroit de son Siege Social.

d) la modification, le 19 juin 1982, du titre G.L.N.Fse (OPERA), en celui de "GRANDE LOGE

TRADITIONNELLE ET SYMBOLIQUE OPERA", son siège social étant devenu en 1980 :

235 rue du Faubourg St.-Martin, Paris 10e

RAPPORT AVEC UN LOINTAIN PASSE: la LOGE "GUILLAUME TELL"

L'origine et la filiation des Loges Militaires de l'Ancien Régime sont encore loin d'être élucidées.

Nous nous rangerons volontiers à l'opinion de GUSTAVE BORD qui rattache la plupart d'entre elles au

GRAND ORIENT DE LA PRINCIPAUTE DE BOUILLON, et nous rappellerons l'étroite parenté unissant la dynastie

des Stuarts et la Maison de Bouillon-La Tour d'Auvergne.

Un fait est bien certain, le 3 août 1766, deux Loges Militaires furent créées à TOUL à l'ORIENT DU

REGIMENT DE TOUL ARTILLERIE. La première prit la dénomination de "HENRI IV" et admit principalement

des officiers sur ses colonnes. La seconde "L'UNION" réunissait surtout des sous-officiers, ou, comme

on disait alors, des bas-officiers.

Le premier de ces Ateliers sollicite son affiliation au GRAND ORIENT, et celle-ci lui est accordée le

13 DECEMBRE 1776. L'Atelier compte alors 46 membres.

Quant à "L'UNION", elle ne fut admise sur le tableau du GRAND ORIENT que le 15 MAI 1777. Elle

dut adopter la dénomination de "SULLY". Elle avait alors pour Vénérable-Maître le Sergent

COMPAGNON. Rappelons, incidemment, qu'en 1791, TOUL – ARTILLERIE devint le 7<sup>e</sup> Régiment d'Artillerie.

De nombreux officiers suisses du REGIMENT DE SONNENBERG s'affilièrent à la Respectable Loge

"HENRI IV". Bientôt ils décidèrent de constituer un Atelier particulier, sans rompre pour autant leurs

liens fraternels avec les Maçons de Toul - Artillerie, qui tenaient quartier dans la même ville qu'eux.

6

## LA GRANDE LOGE TRADITIONNELLE ET SYMBOLIQUE

### AVANT PROPOS\_

che lo G. L.N.F (CPERA) divenue an fond'hui G. L.T.S (Opera)
N'est rendue "unde peledante".

Ce que l'or annaît pu considérer an de pout, comme un simple monsement d'hui men, n'a cossé de n'offman comme la mainfestation permanente d'un désir de horissière l'œnve ente prèse en 1913 par le F. Docteur Edonard de Ri fancount, c'est à direct le l'éveil en France d'une "magonnerie tradition.

Saus dovite, durant ces 25 années l'Obèdience a.t. elle cour don fortunes diverses, mais elle a su trouver en elle memo les foras setjuires four opielle "cle memo", trachirometalini, excellement, le symbole du site principal du'elle pratiofne, me adonne brisée, main ferme sur sa base, avec cette devisé: "ADHUC STAT", elle est "ton four clebrit."

Judy, ici, les frères ofin la Courfosent d'out quere en la forribilité de connaîte de le était son origine, mi ce qui s'était faire au cours de ces 25 années, aussi sommes nous hemen de lema apporter aufrind hui les informations ofis le sont en doit d'attendie.

Four facilitée la com hie heurion du texte chi va suives.

Il convient de considères quatre évouements principaix deus l'histoire de l'Obèctions.

a/son rapportaire un have qui n'était has a propre-ment failer le scen, mais siche de l'expert dont elle a voulu se réclames et qui 1'est affirmé dons :

- la ciention de la Loge "GUILLAUME TELL" à l'Orient des GARDES EVISSES EN 1789 - la ciration de la Logo : LE CENTRE DES AMIS en 1793
- INDEPENDANTE ET REGULIÈRE POUR LA FRANCE ET LES COLONIES FRANÇAISES Jouché juice palement sur une loge qui avait repris le titre du CENTRE DES AMIS de 17/73. b la ciention, en 1913, de la GRANDE LOSE NATIONALE
- c/le di fait, en 1958, d'une grande partie de célle loge. de la G.L.N.I et R., devenue, entritemps, GRANDE LOGK NATIONALE FRANÇAISE et cléation de notre Déclience lous le nom de G.L.N.FSE, suivie du mot "OPERA" moli. quant l'endroit de lon SIEGE SOCIAL.
- d/ la modification, le/19 Juin 1982 oly title de la G.L.N. Fré (OPERA) en colui de "GRANDE LOGE TRADITIONNELLE ET SYM\_ BOLIQUE (OPERA) son Siège Social étant cleven en 1986

Fac-similé de la première page du manuscrit de Pierre Massiou

La demande d'installation d'une Loge particulière au REGIMENT DE SONNENBERG fut adressée au GRAND ORIENT DE FRANCE le 11 JUILLET 1778, sous la signature de CHARLES MARIE PERRET, Lieutenant au REGIMENT SUISSE DE SONNENBERG.

Les Frères suisses n'avaient pas attendu la réponse du GRAND ORIENT pour commencer leurs travaux. Au cours de la Tenue du 25 JUIN 1778, ils adoptèrent le titre de "GUILLAUME TELL". CHARLES MARIE PERRET avait été désigné comme Vénérable Maître.

"GUILLAUME TELL" reçut, en date du 24 JUILLET 1778, sa patente constitutive (voir celle-ci au FONDS MAÇONNIQUE DE LA BIBLIOTHEQUE NATIONALE).

Pour une cause qu'il ne nous est pas possible d'élucider, la patente constitutive de "GUILLAUME TELL" à l'ORIENT DES GARDES SUISSES fut confirmée par un acte du GRAND ORIENT, en date du 15<sup>e</sup> jour du 4<sup>e</sup> mois de la Vraie Lumière 5789.

Le 10 AOUT 1792, la Monarchie s'effondre. Le Château des TUILERIES est assailli, puis investi, après que le ROI eût commandé le cessez-le-feu. Les Gardes Suisses, et parmi eux de très nombreux Frères de la Loge "GUILLAUME TELL", étaient restés fidèles à leur serment et, bien qu'ils fussent désarmés, la foule s'acharna sur eux.

Ce qui resta de leurs corps mutilés est enfoui sous les pelouses de la Chapelle expiatoire du Square Louis xvi.

L'Orient et les colonnes de la Loge "GUILLAUME TELL" se trouvèrent ainsi décimés. 1

#### CREATION en 1793 de la LOGE "LE CENTRE DES AMIS"

Mais les Frères français qui subsistaient ne voulurent pas que la lumière s'éteignit dans leur Temple. Ils décidèrent de se réunir à nouveau.

Si l'on examine la liste des membres qui allaient constituer la nouvelle Loge, on peut dire qu'apparemment ce ne sont pas des patriotes "engagés", pour employer un terme moderne ; au contraire certains comme ROËTTIERS DE MONTALEAU sont suspects, mais ils ne viennent à la Loge ni

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Plaquette "ADHUC STAT" éditée en 1963 pour la Commémoration du Cinquantenaire de la G.L.N. Fse.

pour conspirer ni pour discuter politique. Ils veulent simplement retrouver l'ambiance d'amitié dans l'égalité, la souriante philosophie d'un Ordre auquel ils sont attachés par-dessus de tout.

Il ne s'agissait pas d'un atelier réussissant, à force de concessions à l'esprit nouveau, à se maintenir, en pleine période révolutionnaire, par la seule force de son prestige passé, mais d'une Loge constituée, après la chute de la royauté, à une époque où la soupçonneuse CONVENTION ne tolérait la naissance d'aucune association en dehors des sociétés populaires.

La réunion constitutive de la Loge eut lieu le 2<sup>e</sup> jour, du 12<sup>e</sup> mois de la Vraie Lumière 5792 (c'est-à-dire, l'année maçonnique débutant en mars, le 2 FEVRIER 1793). Or LOUIS XVI venait d'être exécuté le 21 JANVIER dernier et le TRIBUNAL REVOLUTIONNAIRE allait être institué le 10 MARS suivant de cette même année.

C'est à cette réunion que fut choisi le nom de "CENTRE DES AMIS". Ce nom dit bien ce qu'il veut dire. La nouvelle Loge n'était pas un Atelier comme les autres ; c'était essentiellement une tentative pour regrouper tous les adeptes fidèles à l'esprit maçonnique, une sorte d'association fraternelle de Francs-maçons se recrutant par affiliations et non par initiations, ce qui, du reste, était le seul moyen de préserver le secret et d'éviter les trahisons.<sup>2</sup>

Parmi les membres fondateurs du "CENTRE DES AMIS" le 2 FEVRIER 1793, on relève le nom d'un Frère qui fut l'une des personnalités les plus remarquables du GRAND ORIENT avant la Révolution, ROËTTIERS DE MONTALEAU, Directeur de la Monnaie.<sup>3</sup>

Pendant toute l'année 1793 la Loge se réunit avec une parfaite régularité.4

On note en 1797, l'installation de son Vénérable Maître RANDON DE LUCENAY, dans un nouveau local, rue du VIEUX COLOMBIER.

Il convient de noter que le 22 DECEMBRE1804 prend effet un CONCORDAT par lequel le GRAND

ORIENT réunit en un seul faisceau sous son Obédience, tous les Rites pratiqués en France.<sup>5</sup>

Ce fut en 1807 que la Loge décida de cesser de pratiquer le RITE FRANÇAIS pour adopter le "RITE ÉCOSSAIS RECTIFIE DE DRESDE", Rite déjà adopté par la "SINCERITE ET PARFAITE UNION" à l'Orient de BESANÇON, qu'une affiliation particulière unissait au "CENTRE DES AMIS".

4 Ibid.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Une Loge Maçonnique sous la Révolution Française : "LE CENTRE DES AMIS", étude de Jean BOSSU in "Les Lettres Mensuelles" n°2 - Mars 1958.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> *Ibid.* 

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Le "Régime Écossais Rectifié" et le Grand Orient de France. Notice historique 1776 à 1938. Louis CHARRIER - 1938 - Imprimerie Centrale du Croissant, 19 rue du Croissant, Paris 2°.

La demande faite au Grand Orient fut contresignée par le Frère célèbre Bacon de La Chevalerie, Grand Orateur d'Honneur du "Centre des Amis".

À dater du 31 AOUT 1808, la Loge va pratiquer le R.E.R., ayant reçu outre l'autorisation du GRAND ORIENT, une patente le 21 JUILLET 1806 du Frère J.-B. WILLERMOZ agissant en tant que GRAND CHANCELIER DU DIRECTOIRE DE LYON.

Plus tard, dans une lettre adressée au PRINCE DE HESSE-CASSEL, J.-B. WILLERMOZ, le 10 SEPTEMBRE 1810<sup>6</sup>, dira notamment : «...Je viens de parler d'un établissement maçonnique formé à Paris en 1808, et que j'ai ensuite constitué de même en Prefecture provisoire. Il y prospère beaucoup sous le titre de Loge du "Centre des Amis". C'est une pépinière de l'Ordre qui nous a déjà rendu de grands services, car c'est par les soins des principaux membres de cette Loge qui furent alors députés auprès de moi à Lyon pour obtenir et copier les rituels, instructions et documents de tous les grades du Regime que nous devons l'honneur et l'avantage inappréciable d'avoir maintenant un protecteur, un Chef et un Grand Maitre National du Regime Rectifie en France, dans la personne du Serenissime Frere de Cambaceres, Prince Archichancelier de l'Empire, Duc de Parme, etc... » qui était déjà depuis quelques années Grand Maitre des Loges du Rite Français, dirigées par le Grand Orient de France ...

Le "CENTRE DES AMIS" sera avisé le 16 AOÛT 1809 par une lettre du DIRECTOIRE séant à LYON annonçant l'élection du PRINCE CAMBACERES à la dignité de GRAND MAITRE.

Le 15 Janvier 1810, ce dernier sera reçu solennellement à la St Jean d'Hiver.

Le 14 Juin 1811, un « Traite d'Alliance » sera signé conformément aux traités de 1776 et de 1781, entre le Grand Orient et les 3 Directoires formant le corps du Regime Rectifie en France :

- L'AUVERGNE,
- LA BOURGOGNE,
- LA SEPTIMANIE.

En 1824, le Régime Rectifié eut à déplorer la perte d'un meilleur de ses serviteurs, le Frère Jean-Baptiste Willermoz.

Après la chute de l'Empire en 1814, ce décès porta un coup sensible à la Loge le "CENTRE DES AMIS", et l'on put craindre un moment sa disparition et même celle du REGIME ÉCOSSAIS RECTIFIE en FRANCE.

-

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Plaquette "ADHUC STAT", p. 13.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Bibliothèque Nationale, dossier "CENTRE DES AMIS" - Archives internes 1793-1844 - dossier 3 - FM<sub>2</sub>59 bis.

Fort heureusement, ce Régime conserva force et vigueur en Suisse, et voici un document tiré des Archives Helvetiques qui précise un point important : « Un manuscrit de nos archives - écrit Charles Montchal, Grand Chancelier du Grand Prieure Independant d'Helvetie - daté du 5 Mai 1837, relate que le Directoire de Neustrie vit son existence compromise par les événements de 1814 et que la dispersion de ses archives date de ce temps, mais que trois vieux membres de cette époque, les Frères Bailleul (C.B.C.S.), Bourret et Ferd, tous deux Maîtres Écossais de St-André, habitant tous trois Paris et membres de la Respectable Loge "Le Centre des Amis" du Regime Écossais Rectifie, ont chargé le F. Morison (de Genève) d'obtenir pour eux le rétablissement du Prieure de Neustrie, en le sollicitant des Corps Supérieurs de la Maçonnerie Helvétique ; qu'en attendant, étant Maîtres Écossais, ils ont le droit de former dès lors un College de Maître Écossais, et de se réunir en Loge pour la collation des grades. »

Ces trois Frères se mirent à l'œuvre en AVRIL 1839. Avec l'aide des Frères helvétiques et, entre autres, du Chevalier AUBANEL (EQUES A GLADIO ET MANU), ils formèrent un Chapitre de 7 C.B.C.S.

Hélas! La Préfecture bientôt créée ne dura que quelques années, puisqu'elle se mit en sommeil en 1841, confiant ses Archives et ses rituels à la Préfecture de Genève. 8

On pourrait estimer que 1841 marque la fin de l'existence du "CENTRE DES AMIS" mais on a relevé dans un dossier consulté avant la guerre de 1940 au GRAND ORIENT DE FRANCE, et malheureusement disparu du fait de la guerre, l'installation le 24 MARS 1843 d'un Frère BAILLY.

D'autre part, d'après un dossier que l'on peut trouver à la BIBLIOTHEQUE NATIONALE, la vie de la Loge se serait prolongée jusqu'en 1846. <sup>9</sup>

CREATION d'un NOUVEAU "CENTRE DES AMIS" et de la GRANDE LOGE NATIONALE INDEPENDANTE et

REGULIERE pour la France et les Colonies Françaises

Ce ne fut que 64 ans plus tard, en 1910, que devait se manifester, de nouveau, l'esprit qui avait amené, en 1793, la création du "CENTRE DES AMIS".

-

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Plaquette "ADHUC STAT", pp. 13 et 15.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Bibliothèque Nationale, dossier "CENTRE DES AMIS": Archives internes - dossier 4: p. v. des tenues 1793-1846. - Archives internes - dossier 3: Correspondances diverses 1793-1844.

En pleine période révolutionnaire, des Frères n'avaient pas hésité à tenter un regroupement de tous les adeptes fidèles à l'esprit maçonnique le plus pur et le plus élevé. S'inspirant de leur exemple, une poignée de Frères devaient, en ce début du 20<sup>e</sup>siècle, tenter un même regroupement, en vue de faire face à un rationalisme maçonnique qu'ils jugeaient excessif.

C'est ainsi que le Frère Docteur ÉDOUARD DE RIBAUCOURT, membre du GRAND ORIENT DE FRANCE, envisageant une rénovation maçonnique possible par l'implantation en France du RITE ÉCOSSAIS RECTIFIE, se mit en rapport avec la PREFECTURE DE GENEVE du GRAND PRIEURE D'HELVETIE, par l'intermédiaire du grand Maçon que fut le Frère QUARTIER LA TENTE. Il fut admis dans le RITE ÉCOSSAIS RECTIFIE ainsi que le Frère Docteur CAMILLE SAVOIRE et les Frères GUSTAVE BASTARD et POTTIER, les 10 et 11 JUIN 1910, au cours d'une cérémonie appropriée.

Le Grand Prieur d'Helvetie, à cette époque, le Frère Montchal, remit au Dr Édouard de Ribaucourt, élu Chef par ses Frères, une patente datée de Geneve, le 29 Septembre 1910, lui déléguant le droit exclusif de constituer en France des Loges Symboliques des 4 grades, soit "Loges Bleues et Loges de St. Andre".

La première réunion du nouveau "CENTRE DES AMIS" eut lieu le 20 JUIN 1910, au Temple de la rue FROIDEVAUX. L'esprit dans lequel devaient être orientés les travaux était celui d'un spiritualisme certain, mais libéral, les membres voulant atténuer, fléchir, une propagande athée, tenace et intransigeante.

Mais, il convenait de signaler la renaissance du "CENTRE DES AMIS" sous forme d'une Loge de St-JEAN et d'une Loge de Maîtres de St-ANDRE « souchée » sur elle, au GRAND ORIENT DE FRANCE auquel appartenaient encore tous ses membres.

Le Grand Orient fut avisé le 16 JUILLET 1910, le "CENTRE DES AMIS" revendiquant l'application à ces nouveaux organismes, du Traite du 14 JUIN 1811, dernier en date des textes réglant les rapports de l'Obédience française et du REGIME RECTIFIE.

La réponse du GRAND ORIENT fut sans bienveillance. Datée du 1<sup>er</sup> OCTOBRE 1910, elle signifiait le refus formel de tout rapport avec des organismes maçonniques implantés en France, mais relevant de Maçonneries étrangères.

Il était signifié à ceux des membres du GRAND ORIENT qui appartenaient à de tels corps, qu'ils avaient huit jours pour régulariser leur situation, faute de quoi, ils seraient sanctionnés.

Dans un esprit de conciliation, les membres du "CENTRE DES AMIS" demandèrent au GRAND ORIENT de constituer lui-même, par voie de réveil, une LOGE RECTIFIEE DE St JEAN, aux 3 premiers grades, à Paris.

Le 9 NOVEMBRE1910, la Loge décida, à l'unanimité, la fondation d'une Loge travaillant cumulativement au RITE ÉCOSSAIS RECTIFIE, sous l'Obédience du GRAND ORIENT DE FRANCE.

Écoutons ce que dira, un peu plus tard, le Frère ÉDOUARD DE RIBAUCOURT :

«Les Frères choisirent comme nom distinctif, celui de "CENTRE DES AMIS", en souvenir de la Loge de même nom qui avait conservé la Vraie Lumière au GRAND ORIENT DE FRANCE pendant la Révolution, et par déférence pour la dernière Loge rectifiée de France. La Loge le "CENTRE DES AMIS" pratique aujourd'hui comme jadis, le RITE ÉCOSSAIS RECTIFIE, dans son esprit le plus pur et le plus élevé. Ses obligations sont celles de la Maçonnerie Universelle et c'est sur ce terrain qu'elle se place pour poursuivre ses deux buts principaux : celui de travailler à renouer la chaîne d'union malheureusement brisée entre certaines Puissances Maçonniques, et de donner protection dans son sein à toutes les opinions maçonniques, y compris celles qui découlent du spiritualisme éclairé. »<sup>10</sup>

En même temps qu'ils sollicitaient l'autorisation du GRAND ORIENT, les Frères alertaient le GRAND PRIEURE D'HELVETIE.

Le 15 Mars 1911, siégeant toujours rue Froidevaux, le "Centre des Amis" était agrégé au Grand Orient, après avoir eu, comme loge autonome, dix tenues.

Un nouveau traité était signé, et scellé, en date du 15 AVRIL 1911, entre le GRAND PRIEURE D'HELVETIE et le GRAND ORIENT, réglant les rapports des deux puissances, et des Rites qu'elles régissaient.

Tout semblait donc aller pour le mieux mais lorsqu'il fut nécessaire pour la Loge de Maîtres de St-André réformée et installée le 27 OCTOBRE 1911 d'obtenir le texte d'un rituel, le GRAND ORIENT DE FRANCE fit savoir « qu'il éliminait du document l'invocation au GRAND ARCHITECTE DE L'UNIVERS, la prière d'ouverture et la référence à la RELIGION CHRETIENNE » qui est la base même du RITE RECTIFIE.

Pendant une année, les dirigeants de l'Atelier attendirent, négocièrent, puis, n'ayant rien obtenu, portèrent le 16 SEPTEMBRE 1913, le débat devant l'Assemblée Générale du GRAND ORIENT.

Le Frère ÉDOUARD DE RIBAUCOURT, délégué de la Loge au CONVENT, prit la parole dans un climat hostile pour réclamer le droit pour les Loges du RITE RECTIFIE, d'utiliser des rituels invoquant le GRAND ARCHITECTE DE L'UNIVERS.

-

<sup>10</sup> Revue "L'ACACIA" - année 1911.

Il n'obtint pas satisfaction et après des « mouvements divers », l'Assemblée passa purement et simplement à l'ordre du jour.

Là devait se terminer la carrière du "CENTRE DES AMIS" au GRAND ORIENT DE FRANCE. La Loge décida de reprendre sa liberté afin de pouvoir atteindre le but qu'elle s'était fixée d'un retour à une Francmaçonnerie traditionnelle. Elle se mit en sommeil au GRAND ORIENT, le 5 NOVEMBRE 1913.

L'attitude du Grand Orient entraîna de la part du Grand Prieure d'Helvetie tenu au courant par le Frère de Ribaucourt, la dénonciation du traité du 15 Avril 1911.

Il convient de signaler que bien antérieurement au Convent du GRAND ORIENT de 1913, le Frère DE RIBAUCOURT, souhaitant un rapprochement franco-britannique, avait établi un contact avec le PRO-GRAND MAITRE D'ANGLETERRE, Lord AMPHILL. Ce dernier avait indiqué que des rapports ne pouvaient s'établir qu'avec une GRANDE LOGE constituée.

C'est ainsi que, presque aussitôt après son départ du GRAND ORIENT DE FRANCE, le Frère Ed. DE RIBAUCOURT, avec l'aide de la "LOGE ANGLAISE 204" à l'Orient de Bordeaux, une des premières Loges établies sur le territoire français, et qui lui avait manifesté quelque sympathie au Convent, constitua la "GRANDE LOGE NATIONALE INDEPENDANTE ET REGULIERE POUR LA FRANCE ET LES COLONIES FRANÇAISES".

À sa réunion trimestrielle du Mercredi 8 DECEMBRE 1913, la GRANDE LOGE UNIE D'ANGLETERRE fut gratifiée d'un "MESSAGE AU TRONE "émanant du GRAND MAITRE S.A.R. LE DUC DE CONNAUGHT. Le GRAND MAITRE était heureux de signaler que sous les auspices du Centenaire de "l'Union" en 1813 de la GRANDE LOGE DES ANCIENS et de celle des MODERNES, des relations fraternelles avaient été établies avec un CORPS MAÇONNIQUE FRANÇAIS offrant toutes garanties d'adhésion aux principes maçonniques considérés comme fondamentaux et essentiels. Ces déclarations furent accueillies à Londres avec une vive satisfaction. 11

Un manifeste daté du 27 DECEMBRE 1913, émanant de la nouvelle Obédience informa les Loges françaises, au début de Janvier 1914, que le 20 NOVEMBRE 1913, la GRANDE LOGE NATIONALE INDEPENDANTE ET REGULIERE avait été officiellement reconnue par la GRANDE LOGE UNIE D'ANGLETERRE, et que l'annonce en avait été faite par son GRAND MAITRE lors de la lecture du "MESSAGE AU TRONE" à l'occasion du CENTENAIRE de cette Grande Loge.

Le 20 Juin 1914, la Consécration de la Loge "St. GEORGES" N°3, virtuellement formée par le GRAND MAITRE PROVINCIAL HENRI DE MONDEHARE, venait grossir la G.L.N.I. et R., lui apportant le substantiel renfort des résidents britanniques parisiens.

-

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> Revue *"Le Symbolisme"* - n°17 - FEVRIER 1914 - O. WIRTH.

Mais, alors que l'on était fondé à espérer le développement de la nouvelle Obédience, la guerre de 1914-18 survint, rendant pratiquement impossible toute activité.

Du fait de la mobilisation générale, la Loge mère le "CENTRE DES AMIS" se retrouva très anémiée et ce ne fut qu'en raison du stationnement en France de nombreuses unités militaires britanniques, canadiennes, et, plus tard, américaines, que vers la fin de 1916 put s'opérer un certain regroupement de Frères maçons.

Ce regroupement fut dû à quatre grandes Loges militaires : britanniques pour les trois premières, et anglo-américaine pour la quatrième.

Le 23 FEVRIER 1918, un autre événement important se produisit, la consécration de la "LOGE BRITANNIC N° 9" à Paris, dont de nombreux Frères venaient de "L'ANGLO-SAXON LODGE" affiliée à la GRANDE LOGE DE FRANCE.

Cependant, le climat créé au départ de l'Obédience en 1913 était définitivement perdu, l'équipe des fondateurs ayant été très affaiblie en raison des hostilités, du vieillissement de ses membres, et de la démission, le 18 DECEMBRE1918, du GRAND MAITRE ÉDOUARD DE RIBAUCOURT.

En AVRIL 1919, l'Obédience prit possession d'un local qu'elle devait garder jusqu'à la guerre de 1940, 42 rue de Rochechouart.

Elle poursuivit son activité grâce à une poignée de pionniers demeurés au "CENTRE DES AMIS", à quelques Loges de Paris et de Province qui avaient retrouvé des éléments pour combler les vides créés par le retour à l'étranger des alliés démobilisés.

Le 3 AVRIL 1923, "L'ANGLAISE 204" tenant compte de facteurs locaux, voulut que l'on autorisât des inter-visites avec les Loges d'autres Obédiences fonctionnant à Bordeaux. Comme cela mettait en cause le principe de la régularité il ne fut pas donné droit à sa requête, et "L'ANGLAISE 204" quitta l'Obédience.

Pendant les dix-sept années qui précédèrent la guerre de 1939-40, il y eut un accroissement notable des Ateliers avec une prédominance incontestable d'éléments britanniques.

#### **GUERRE DE 1939-40 et REPRISE D'ACTIVITE PAR LA SUITE**

À la déclaration de guerre, les dirigeants de l'Obédience suspendirent les travaux.

À partir du 2 NOVEMBRE 1939, la reprise de ceux-ci fut autorisée mais avec la préconisation de certaines précautions.

Dès MAI 1940, il ne fut plus question de réunions maçonniques.

La Maçonnerie fut interdite, certains Maçons furent proscrits, les biens des Loges et des Obédiences confisqués, les locaux placés sous scellés et occupés par des services de Police, les objets rituels vendus par l'ÉTAT ou exhibés dans des expositions dont on escomptait un effet de discrédit. En vain d'ailleurs.

Au domicile de tous les Frères actifs avaient lieu des perquisitions de la POLICE ALLEMANDE agissant de concert avec une section spéciale de la POLICE FRANÇAISE.

Des listes de Maçons furent publiées dans le JOURNAL OFFICIEL et cela fut d'autant plus facile en ce qui concerna la G.L.N.I. et R., que le SECRETAIRE GENERAL de cette Obédience, Maçon d'origine britannique, avait laissé au 42 de la rue ROCHECHOUART une importante quantité de documents pour aller s'embarquer à Bordeaux.

Bordeaux, à cette époque était un point de regroupement de Maçons britanniques désireux de regagner l'Angleterre.

Cependant, certains Maçons soit britanniques, soit américains n'ayant pu gagner la zone dite libre à temps pour s'embarquer, demeurèrent internés pour la durée de la guerre.

Vint la fin des hostilités. Tout était à reconstruire. Le Temple de la rue Rochechouart n'était plus récupérable. Certains des Frères clairsemés s'agglomérèrent peu à peu en faibles noyaux, et, dès la fin de 1944, certaines Loges reprirent leurs travaux dans des locaux de fortune.

En 1947, un immeuble sis 65 Boulevard BINEAU, à NEUILLY SUR SEINE, affecté avant la guerre à une fondation de bienfaisance anglo-saxonne et qui avait antérieurement à la guerre abrité les travaux de deux Loges, permit après les pourparlers nécessaires, une installation décente le 8 NOVEMBRE 1947.

De nouveaux et favorables développements permirent en définitive l'achat de ce local. Celui-ci devint le Siege Social de la "Grande Loge Nationale Independante et Reguliere pour la France et les Colonies Françaises".

#### CHANGEMENT DU TITRE DE LA G.L.N.I. et R.

#### TENTATIVE DE FUSION AVEC LA GRANDE LOGE DE FRANCE

LE 29 OCTOBRE 1948, en tenue de "GRANDE LOGE", L'Obédience changea de titre pour celui, plus court et mieux approprié, de "GRANDE LOGE NATIONALE FRANÇAISE".

En 1955, des contacts furent pris avec la GRANDE LOGE DE FRANCE, en vue d'une union éventuelle des deux Obédiences, sous le titre de "GRANDE LOGE UNIE DE FRANCE".

Après six réunions se situant entre le 26 MAI et le 22 SEPTEMBRE 1955, un protocole de fusion était accepté par les délégations des deux Obédiences. Un projet de constitution et de règlement communs était élaboré par les Commissions unanimes.

Au dire de la GRANDE LOGE NATIONALE FRANÇAISE, leurs partenaires retirèrent de la discussion le projet qu'ils avaient contresigné, cela à la veille de l'Assemblée Générale de la GRANDE LOGE DE FRANCE compétente pour l'homologuer.

Peut-être appréhendaient-ils un désaveu, assez probable, de leurs commettants, redoutant une éventuelle allégeance vis-à-vis de la Grande Loge Unie d'Angleterre ?

#### Scission au sein de la Grande Loge Nationale Française

#### et CREATION de la GRANDE LOGE NATIONALE FRANÇAISE (OPERA)

Au cours de l'année 1957, plusieurs Grands Officiers français de la G.L.N. Fse se livrèrent à une rétrospective de leur situation au sein de l'Obédience.

Antérieurement à 1940, il y avait eu principalement au "CENTRE DES AMIS" pratiquement la seule Loge de RITE ÉCOSSAIS RECTIFIE dans l'Obédience, avec les "PHILADELPHES" de Lille, ce que l'on peut appeler DES DIFFICULTES avec ce qui constituait à l'époque, l'État-Major de la G.L.N. Fse. Les problèmes de nos compatriotes n'étaient pas les mêmes que ceux des Frères britanniques ; ceux-ci, d'autre part, étant bien plus nombreux et se satisfaisant d'une vie maçonnique assez figée dans la lettre et les formalités administratives.

Quoi qu'il en fût, tant avant la guerre qu'après, les Frères du RITE ÉCOSSAIS RECTIFIE s'étaient souvent heurtés à une « CERTAINE MANIERE DE FAIRE » masquée sous le titre pompeux de « DISCIPLINE » et, de toute façon imposée, à coup d'une majorité inébranlable de 3/4 de membres étrangers, pour 1/4 de membres français.

Quels étaient les progrès réalisés depuis 1913 ? Les Loges Américaines ? Elles partiraient. L'obtention de la reconnaissance de nombreuses Obédiences étrangères ? En quoi pourrait-elle contribuer à faire entrer dans les Ateliers de la G.L.N. Fse davantage de Frères français ?

La création de plusieurs Ateliers ? En réalité il ne s'agissait souvent que de mêmes Frères obligés de disperser leurs activités.

En définitive, on s'était borné « A MAINTENIR » ce qui n'était certes pas mal mais uniquement dû à une poignée de Frères, pratiquement toujours les mêmes.

Quant au RITE ÉCOSSAIS RECTIFIE sur lequel le Docteur ÉDOUARD DE RIBAUCOURT s'était appuyé, ses membres avaient été à son sujet, souvent victimes de TRACASSERIES, dissimulant à peine un antagonisme très prononcé, et un désir facilement discernable de ne laisser à leur Rite, qu'un minimum de chance pour un développement éventuel.

De toute évidence, une certaine réaction contre cet état de choses allait s'imposer. La Grande Maîtrise étant depuis plus de dix ans au pouvoir du même Frère trop inféodé au point de vue britannique, il convenait en apportant certains amendements au règlement général de la G.L.N.Fse d'essayer de modifier quelque peu l'évolution de celle-ci.

Telle était du moins le souhait de la plupart, sinon de tous les Grands Officiers pratiquant le RITE ÉCOSSAIS RECTIFIE, tant au "CENTRE DES AMIS", qu'à la Loge "LES PHILADELPHES" de Lille.

Une Commission avait été prévue pour l'étude des amendements, elle se vit littéralement promener de jour en jour avant qu'il fût discuté valablement de ces derniers.

On arriva à la tenue de Grande Loge du 22 FEVRIER 1958.

Le Grand Maître laissa « s'étendre » les délégués des Loges qui étaient contre les amendements et coupa systématiquement la parole aux autres.

En signe de protestation, les deux Grands Surveillants, suivis d'une trentaine de Frères, la plupart Grands Officiers, se levèrent et quittèrent le Temple.

A la trentaine de Grands Officiers qui avaient "couvert" la tenue de Grande Loge, s'ajoutèrent quatre Loges du Nord, "LES PHILADELPHES", "ENTENTE", "SAGESSE", "BAUDOIN DE FLANDRE", et trois Loges parisiennes, "LE CENTRE DES AMIS", "LES AMIS VIGILANTS", "ST CLAUDIUS", qui déclarèrent se désolidariser de la G.L.N.Fse du 65 Boulevard BINEAU à NEUILLY SUR SEINE.

C'est ainsi que prit naissance une nouvelle Obédience gardant le titre de GRANDE LOGE NATIONALE FRANÇAISE, mais ajoutant OPERA entre parenthèses - quartier où se tenait son SIEGE SOCIAL - pour se distinguer de celle du Boulevard BINEAU à NEUILLY.

L'article II des Statuts de cette G.L.N.F. (OPERA) déposés le 29 SEPTEMBRE 1958, et que nous citons ci-après, permet de mieux comprendre la situation créée à l'époque, en même temps qu'il nous définit :

« Article II : Il est tout d'abord rappelé en ce qui concerne l'objet de l'Association:

- « qu'une Association dite Grande Loge Nationale Indépendante et Régulière pour la France et les Colonies françaises fut organisée en Association française et déclarée comme telle en 1913, dans les termes de la Loi du 1° JUILLET 1901, Association qui fut qualifiée par la suite "GRANDE LOGE NATIONALE FRANÇAISE".
- « que sous cette forme, cette Association a perdu son caractère légal d'Association française, entrant de fait dans la catégorie des associations visées par l'article 26 de la Loi du 1° JUILLET 1901, et son Président ayant procédé vis à vis des Pouvoirs Publics de manière à la faire transformer en ASSOCIATION ETRANGERE,
- « que les soussignés ayant tous précédemment adhéré à l'ancienne Grande Loge Nationale Française entendent demeurer au sein d'une ASSOCIATION FRANÇAISE. En conséquence, l'Association a pour objet :
- « 1° de constituer légalement le groupement maçonnique dit Grande Loge Nationale Française dans le respect véritable des critères définis par la Loi du 1° JUILLET 1901 qui caractérise les ASSOCIATIONS FRANÇAISES, et de pratiquer sous cette forme la Franc-Maçonnerie Traditionnelle telle qu'elle est définie par la Constitution originale de la "GRANDE LOGE NATIONALE INDEPENDANTE ET REGULIERE POUR LA FRANCE ET LES COLONIES FRANÇAISES", à savoir que :
- « La Franc-Maçonnerie est une libre association d'hommes indépendants ne relevant que de leur conscience, qui s'enqagent à mettre en pratique un idéal de paix, d'amour et de fraternité.
- « Elle a pour but le perfectionnement moral de l'humanité et pour moyen la propagation d'une vraie philanthropie par l'emploi des usages et formes symboliques.
- « Elle impose à tous ses adeptes le respect des opinions d'autrui et leur interdit toutes discussions politiques et religieuses afin de constituer un Centre permanent d'union fraternelle où règne une harmonie parfaite de pensée.
- « Les Francs-Maçons s'assemblent dans des endroits spéciaux dénommés LOGES, afin d'y travailler rituellement avec zèle et assiduité, et ne doivent admettre que des hommes majeurs de réputation parfaite, gens d'honneur, loyaux et discrets, dignes, en tous points, d'être leurs Frères.

« Ils apprennent dans les Loges à aimer la PATRIE, à se soumettre aux Lois et à respecter les autorités constituées, à considérer le travail comme un devoir essentiel à l'être humain qu'il fortifie et rend meilleur et, en conséquence à honorer le travail sous toutes ses formes ; à faire par la parole, par l'exemple, par les écrits toute propagande utile ; sous réserve des secrets maçonniques ; à se souvenir qu'un Franc-Maçon doit sans cesse aider et protéger ses Frères, même au péril de sa vie ; à conserver envers et contre tout le calme, la réflexion, en un mot la complète maîtrise de soi, quelles que soient les circonstances de son existence et de son activité.

« 2°- de défendre, maintenir, revendiquer tous les droits moraux et patrimoniaux de l'ancienne GRANDE LOGE NATIONALE FRANÇAISE en 1913, dont les soussignés et tous ceux qui se joindront à eux s'affirment détenteurs en tant qu'adhérents français de l'ancienne "GRANDE LOGE NATIONALE FRANÇAISE. »

On pourrait être amené à penser qu'ajoutant une scission aux nombreuses autres scissions que l'on relève dans l'histoire de la Franc-maçonnerie, la nouvelle Obédience devait vraisemblablement rassembler un groupe de ces éternels insatisfaits de tout, de l'administration, du rituel, de leurs Frères et... d'eux-mêmes ; que l'on trouve hélas trop souvent dans les Ateliers maçonniques.

Or, si, à l'époque, les Frères de la G.L.N.Fse (OPERA) ont souhaité se détacher de leurs autres Frères, ce n'est que pour des raisons purement administratives et pour se soustraire à une tutelle pesante.

Leur souci de maintenir et de pratiquer une Maçonnerie spiritualiste et en tout point traditionnelle s'inscrivait dans le droit fil de l'idée du fondateur de la G.L.N.F.I. et R. pour la France et les Colonies Françaises, le Docteur Ed. de Ribaucourt, avec un Rite dont on décelait, maintenant, péniblement les traces.

Le 2 Octobre 1958 LA G.L.N.F. (OPERA) diffusa le manifeste suivant : 12

#### "FRATERNITÉ HUMAINE - UNIVERSALISME"

Tel est le message de la Franc-maçonnerie symbolisé par les Trois Lumieres Tradition-Nelles.

Sa raison d'être?

Rester le Point de Convergence de toutes les forces spirituelles.

20

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> Revue "Le Symbolisme" - n°343 - JANVIER- FEVRIER 1959.

Or, par un déplorable paradoxe, nous constatons que la Maçonnerie, et singulièrement en France, est, de nos jours, sur le plan humain, profondément divisée.

Si, par définition, l'Ordre Maçonnique est UN, certaines Obédiences ne lancent pas moins des exclusives contre d'autres Obédiences. Au nom de LANDMARKS plus ou moins hypothétiques, qui cachent des prétextes trop humains, la qualité initiatique est parfois déniée à d'excellents Maçons.

Ces pénibles divergences sont dues à l'oubli du principe même de l'Ordre Maçonnique, de ce que nous nommons LE LANDMARK DES LANDMARKS :

#### «LE MAÇON LIBRE DANS UNE LOGE LIBRE »

la seule unité initiatique, donc organique, de la Franc-maçonnerie étant la Loge, souveraine et indépendante, devant le seul jugement de la propre conscience des Frères qui la composent.

Le retour à l'Universalisme, la fin des querelles stériles, la prééminence de la Loge, tels sont (nous le savons d'expérience certaine) les vœux d'un très grand nombre de Frères sincères et dévoués, qui se désolent de l'impasse où tant de bonnes volontés se perdent actuellement.

C'est pour répondre à leurs aspirations profondes, c'est pour travailler avec nous à la puissance et à l'éclat de l'ORDRE que nous demandons à ces Frères, comme à leurs Obédiences, d'entendre notre appel et de nous aider.

Il s'agit de rompre avec la tentation des querelles byzantines et de contribuer à la rénovation de la véritable fraternité maçonnique, afin qu'elle redevienne une réalité constructive.

Loin de proférer des anathèmes, notre Organisation se veut paisible, et un lieu de rencontre instructif entre Frères venant de tous les points de l'horizon maçonnique.

Nous ne formulons aucune exclusive. Nous serons honorés de recevoir des Frères qui, tout en restant attaches a leur propre Groupement - nous insistons avec force sur ce point - exprimeront le souhait de participer à nos travaux rituels et d'ordre spirituel.

Notre conviction profonde est que c'est par sa valeur intellectuelle ou morale, par son rayonnement social ou spirituel que chacun prouve L'AUTHENTICITE de son initiation.

Et le reste n'est qu'arguties.

Participer à nos travaux comme affiliés ou comme Frères visiteurs, c'est un acte de foi dans les destinées de l'Ordre et de cet Ordre qui transcende les contingences spatiales et temporelles et qui a reçu la mission de bâtir le TEMPLE dont nous sommes tous LES PIERRES VIVANTES.

\_\_\_\_\_

Il a parfois été objecté que la formule « Le Maçon libre dans une Loge libre » pourrait impliquer l'acceptation d'un comportement fantaisiste dans une Loge.

Cette formule ne s'entend qu'avec l'observation d'une certaine discipline librement consentie par tous, dans le respect des formes traditionnelles, des opinions diverses, avec la volonté effective d'une mutuelle compréhension, et un esprit résolument constructif.

\_\_\_\_\_

Pour que le monde maçonnique l'estimât crédible, il appartenait à la nouvelle Obédience de « faire ses preuves », et l'on doit aux initiatives de son premier Grand Maître, VINCENT PLANQUE, d'avoir pu lui permettre d'assumer, pendant six ans, les charges d'un départ qui s'avérait pour le moins difficile.

L'appel lancé lors de la promulgation du "manifeste" faillit avoir un résultat assez inattendu.

En effet, fin Novembre 1960, après deux ans d'existence, le Grand Maître fit part d'une offre du Grand Maître RICHARD DUPUY, de LA GRANDE LOGE DE FRANCE, de rejoindre cette Obédience.

Malgré l'intérêt que pouvait présenter cette offre, la G.L.N.F. (OPERA) resta dans le "statu quo", envisageant peut-être de retrouver très prochainement la GRANDE LOGE DE FRANCE dans un organisme dont on parlait comme devant grouper bientôt les Maçonneries dites libérales.

Cet organisme fut, en effet, fondé le 22 JANVIER 1961, à STRASBOURG, mais sans la participation de la Grande Loge de France, et, depuis lors, il est connu sous le titre abrégé de C.L.I.P.S.A.S., c'est-à-dire :

#### «CENTRE DE LIAISON ET D'INFORMATION DES PUISSANCES MAÇONNIQUES

#### SIGNATAIRES DE L'APPEL DE STRASBOURG »

Onze puissances maçonniques exerçant leur souveraineté dans dix pays différents, élaborèrent une Charte basée sur le respect absolu de la liberté de conscience, étendant à tous les Maçons et à toutes les Loges, les rapports fraternels qu'elles avaient entre elles.

Ces onze puissances décidèrent d'établir entre elles des relations fraternelles et d'ouvrir les portes de leurs Temples, sans condition de réciprocité, à tout Franc-maçon ayant reçu la Lumière dans une Loge "JUSTE ET PARFAITE".

Cette même année 1961 fut créée une "ASSOCIATION FRATERNELLE DES MAITRES INSTALLES", en abrégé A.F.M.I.

Cette association avait pour but de communiquer à ceux des Vénérables Maîtres qui assistaient avec intérêt aux cérémonies de l'Obédience et qui en étaient jugés dignes, l'installation traditionnelle qui, jusqu'alors, était inconnue dans les Loges françaises, à l'exception bien entendu, de celles relevant pour le RITE ÉCOSSAIS RECTIFIE, de l'Obédience du Boulevard Bineau de Neuilly sur Seine.

L'année 1962 vit se poursuivre une activité normale et l'on doit signaler la création le 16 DECEMBRE 1962, d'un "GRAND PRIEURE DE FRANCE", Organisme devant permettre aux Frères du RITE ÉCOSSAIS RECTIFIE, l'accession à L'ORDRE INTERIEUR DU REGIME.

Cinquante ans s'étaient écoulés depuis la création par le Dr ÉDOUARD DE RIBAUCOURT, d'un nouveau "CENTRE DES AMIS", cellule mère de l'Obédience.

Il convenait donc de célébrer cet anniversaire et, à cette occasion, une plaquette fut rédigée sous le nom du principal symbole de la Loge d'Apprenti, « une colonne brisée mais ferme sur sa base » portant ces mots en latin "ADHUC STAT", c'est-à-dire elle est toujours debout.

A propos de cet anniversaire, il est intéressant de se reporter au "BULLETIN INTERIEUR" n° 5-6 MARS / JUIN 1963 de l'Obédience, où figure la déclaration suivante:

« C'est dans un esprit exempt de tout chauvinisme que nous devons concevoir ce Cinquantenaire, en nous souvenant que ce n'est que dans la mesure où l'avenir construit qu'il rend justice du passé et que ce qui fut dans le passé ne peut se projeter dans l'avenir que par son essence et non par ses particularismes formels.

« Il est, par contre, important que chacun ait à cœur de s'interroger sur son rôle et sa place dans notre mission par rapport à la Maçonnerie Universelle et l'Humanité tout entière.

« C'est cette "REMISE EN CAUSE" de soi-même par rapport au déroulement du temps, qui donne son sens et sa valeur à la célébration de cet anniversaire. »

Au Grand Maître, VINCENT PLANQUE, devait succéder fin 1964, le Grand Maître PIERRE FANO qui eut le privilège de signer le 1<sup>er</sup> JUIN 1965 un « TRAITE D'ALLIANCE FRATERNELLE » avec le GRAND ORIENT DE FRANCE et la GRANDE LOGE DE FRANCE, traité qui découlait des motifs suivants :

« La situation maçonnique et profane en FRANCE, en EUROPE, et dans le MONDE, exige une liaison étroite entre les plus grandes puissances maçonniques françaises, dans le respect de leur souveraineté, de leurs principes, rites et symboles respectifs. »

Les communications obédientielles devaient se faire - et se font encore - par les Secrétariats des trois Obédiences.

La signature de ce traité impliquant, pour notre Obédience, une importante reconnaissance de sa position dans la Maçonnerie française.

Presque simultanément à la signature de ce traité, l'Obédience eut à déplorer le décès du Frère PIERRE DE RIBAUCOURT, fils du fondateur de la G.L.N.I. et R. de 1913, Maçon zélé qui exerça des charges maçonniques importantes et notamment celle de GRAND PRIEUR DU "GRAND PRIEURE DE FRANCE".

La Grande Maîtrise du T.R.F. PIERRE FANO fut suivie, début 1968, de celle du T.R.F. PIERRE MASSIOU.

Dès son installation celui-ci eut à faire face à la situation fâcheuse créée par un certain Frère de l'Obédience, désireux d'initier - de sa propre initiative - et sans en référer au Secrétariat de l'Obédience, un profane en instance d'initiation au GRAND ORIENT DE FRANCE.

Cela faillit entraîner la rupture de nos accords avec le Grand Orient de France. Le Frère fut suspendu pour six mois et les relations fraternelles reprirent avec le Grand Orient, grâce à l'aimable intervention du T.: ILL.: F.: CORNELOUP, qui entretenait avec le Grand Maître de très amicales relations.

Il n'en demeura pas moins que cet acte d'indiscipline entraîna quelques remous dans deux ou trois Ateliers de l'Obédience et que plusieurs sanctions les concernant, durent être prises.

Certains Frères voulurent quitter la G.L.N.F. (OPERA), et se regroupèrent en une FEDERATION DE LOGES souscrivant à une "CHARTE DE LA MAÇONNERIE TRADITIONNELLE".

Cette année-là, lors du CONVENT du 11 JANVIER 1969, eut lieu la Consécration de la première Loge du "RITE FRANÇAIS ANCIEN" (1788) : "la Chaîne d'Union".

L'Obédience poursuivit une activité normale et le CONVENT du 9 JANVIER 1971 vit l'élection du T.R.G.M. PIERRE FANO qui allait l'administrer pendant une durée de six ans.

On note le 1° SEPTEMBRE 1971, une importante décision communiquée par le Secrétariat Fédéral de l'Obédience :

« Le Grand Secrétaire avise qu'en exécution de la décision à l'unanimité par le Convent du 26 JUIN 1971, constatant que depuis de nombreuses années, notre Obédience est connue sous la dénomination de G.L.N.F. (OPERA), et entérinant cet état de fait par modification du titre distinctif, conformément à la législation concernant les associations régies par la Loi de 1901, décision parue au J.O. du 28 JUILLET 1971, n°173 - page 7509 - l'Obédience porte officiellement le nom de:

#### "GRANDE LOGE NATIONALE FRANÇAISE (OPERA)"

Cette année, les quarante ans de vie maçonnique du T.R.F. ALBERT HERMAND, membre de la Loge "LES PHILADELPHES", et qui n'avait pas cessé, en tant que GRAND SECRETAIRE, de prodiguer son dévouement à l'Obédience, furent fêtés avec une solennité particulière et très chaleureuse, ce 27 du mois de NOVEMBRE.

Au Convent du 8 JANVIER 1972 furent levées les sanctions dont certains Frères avaient été frappés en 1969, et courant 1973 on commença à parler de modifications à apporter aux "REGLEMENTS GENERAUX".

Au début de 1974, le 12 Janvier, eut lieu un Convent au cours duquel le T.R.F. Pierre Fano vit son mandat de Grand Maître renouvelé pour une nouvelle période de trois ans.

Bien que normalement, ce Convent eût dû se dérouler dans l'atmosphère de calme habituelle des Convents antérieurs, celui-ci fut particulièrement marqué par des prises de position agressives de Frères ni administrativement en règle vis à vis de l'Obédience, ni soucieux d'apporter à leurs interventions la forme et le ton réclamés par notre tradition.

Le Convent se vit donc obligé de sévir vis à vis de quelques Frères et notamment d'exclure de l'Obédience le principal « animateur » de cette turbulence.

Dans les mois qui suivirent, plusieurs Loges traumatisées par cette exclusion, déclarèrent ne pas accepter les décisions du Convent et prétendirent constituer - au sein même de l'Obédience, un groupement "AUTONOME" dit "CONFEDERATION DES LOGES REGULIERES DE ST JEAN", de la G.L.N.F. (OPERA).

Un tel comportement pouvant susciter des émules dans les Obédiences sœurs, notre Grand Maître rencontra les Grands Maîtres du Grand Orient de France et de la Grande Loge de France qui,

mis au courant des faits, reconnurent, en accord avec lui, que toute action tendant vers une "balkanisation" ne pouvait qu'être préjudiciable à l'ORDRE des Francs-maçons français.

Cela les amena à considérer qu'il serait bon, au contraire, d'envisager la possibilité de réunir les divers membres de cet Ordre, sous forme d'une :

#### "CONFEDERATION MAÇONNIQUE FRANÇAISE"

et, dans cet esprit, une lettre fut adressée par la Grande Loge de France, le 31 MAI 1974 :

- au Grand Orient de France,
- à la Grande Loge Nationale Française (OPERA),
- à la Grande Loge Nationale Française (Bd. Bineau),
- à la Loge Nationale Française.

lettre dont le texte suit :

#### « CONFEDERATION MAÇONNIQUE FRANÇAISE »

« La Confédération a pour objet de réunir toute Obédience Maçonnique française en vue d'assurer une représentativité nationale collective.

« Elle ne porte atteinte, en aucune façon, à la souveraineté des Obédiences la composant. La Confédération se réfère aux principes maçonniques traditionnels énoncés par les Constitutions d'Anderson. Elle admet la pluralité des rites. Elle sera organiquement administrée par un GRAND CHANCELIER CONFEDERAL élu, à l'unanimité par les GRANDS MAITRES EN EXERCICE.

« Une Commission inter-obédientielle procédera à la rédaction des statuts.

« Je vous serais personnellement reconnaissant de bien vouloir me retourner sous huit jours, les modifications souhaitées à ce préambule informel, afin que chacune des Obédiences puisse amorcer le processus conduisant à la réunion de la Commission Inter-obédientielle dès le mois d' OCTOBRE 1974.

« Je vous prie.....

Dr. PIERRE SIMON »

Au Convent de Janvier 1975 qui suivit, le T.R.G.M. donna connaissance de ce texte aux délégués des Loges qui l'approuvèrent à l'unanimité.

Mais ce projet demeura à l'état de vœu pieux.

Revenant sur les incidents de 1974, il faut reconnaître que ces incidents constituèrent dans la croissance de l'Obédience un très remarquable « accès de fièvre » qui lui fit perdre une soixantaine de membres. Mais ayant retrouvé tout son calme et repris son activité habituelle, sa vitalité s'affirma de nouveau.

En 1975, la Grande Loge Suisse Alpina prit l'initiative de convoquer les 22 et 23 Février, un colloque des Grands Maîtres des Obédiences Européennes.

Sur vingt-neuf invitations lancées, on constata que douze Grands Maîtres et un représentant de Grand Maître étaient présents. Quatorze Obédiences avaient refusé leur participation, deux n'avaient pas répondu.

La Grande Loge Unie d'Angleterre contactée, répondit ne pouvoir participer au colloque, en raison de la présence « d'irréguliers ». Cependant, elle déclarait ne pas devoir en tenir rigueur à la Grande Loge Alpina, et ne rien faire contre.

Quant à la Grande Loge Nationale Française du Bd Bineau, elle manifesta sa « vive réprobation » en faisant répandre une brochure intitulée "Requiem pour la Franc-Maçonnerie Reguliere".

Certains des Frères présents s'étonnèrent quelque peu de ce refus de participer à un colloque où il ne devait être nullement question de « reconnaissance » et le trouvèrent assez paradoxal en raison du fait qu'un membre important de la G.L.N.Fse du Bd BINEAU réunit, assez fréquemment, au cours d'un repas, des Frères de toutes Obédiences (CARREFOUR DE L'AMITIE).

Il n'est pas possible ici, de rentrer dans le détail de ces journées de rencontre en Suisse, toujours est-il que l'on put en tirer la conclusion suivante ; si cette réunion n'avait pas débouché sur quelque chose de concret, elle avait néanmoins permis aux Frères suisses et allemands notamment, de mieux connaître les points de vue des Frères français, belges et italiens.

De façon générale, les participants se déclarèrent ravis de ce contact, du climat fraternel et serein dans lequel il avait été effectué et de l'accueil très chaleureux de la Grande Loge Suisse Alpina.

Dans le cours de l'année 1976, on commença à parler d'une "révision" du REGLEMENT GENERAL DE L'OBEDIENCE, et d'autre part, il fut question, lors d'une réunion de bureau du C.L.I.P.S.A.S., d'être admis comme "OBSERVATEURS" au CONSEIL de l'EUROPE. Bien qu'un accord "de principe" fut donné par l'Obédience, le projet fut, par la suite abandonné, les membres du C.L.I.P.S.A.S. ayant estimé, en dernier ressort, qu'il n'était "peut-être pas sage" de courir deux lièvres à la fois, à savoir "les Maçonneries Européennes" et le "Conseil de l'Europe".

L'année 1977 qui vit le T.R.F. P. MASSIOU succéder au T.R.F. P. FANO à la Grande Maîtrise s'annonça comme devant « marquer un tournant » dans la vie de l'Obédience. Il fut envisagé d'avoir avec les Vénérables Maîtres en exercice de celle-ci, des contacts plus fréquents que ceux établis aux seules occasions d'un Convent ou d'une Tenue de Grande Loge. C'est ainsi que fut adopté le principe d'une réunion biannuelle des Vénérables Maîtres.

Le titre de "GRAND MAITRE HONORIS CAUSA" fut décerné à notre R.F. Albert Hermand qui depuis le départ de la G.L.N. Fse du Bd BINEAU avait fait preuve d'un dévouement sans limites, en tant que Grand Secrétaire.

Des rapports fraternels furent établis, au cours d'une importante réception dans les locaux du SÉNAT, avec une Loge de la Grande Loge AF - AM VON DEUTSCHLAND, la Loge "FREIHERR V. STEIN de BIELEFELD". Il y eut là, pour les uns et pour les autres, des contacts enrichissants.

Plusieurs événements importants marquèrent l'année 1978. Notre T.R.F. FANO, Passé Grand Maître, échappa de justesse à un grave accident d'automobile.

Le T.R.F. Albert Hermand, notre Grand Maître d'Honneur, décéda le 10 Mai et l'on voulut honorer sa mémoire par une tenue funèbre qui eut lieu à Lille le 9 Juin.

A Lyon le 17 Juin fut commémoré le bicentenaire du Convent de Lyon.

Au cours de la tenue fut observée une minute de silence à la mémoire du très regretté Grand Maître d'Honneur.

Cette même journée fut adopté notre Règlement Général modifié.

A la fin du mois de Juin fut fêté le "Jubile Maçonnique" du T.R.G.M. Pierre Massiou, initié le 29 Juin 1928 à Bordeaux, dans le Temple où s'était tenue la "LOGE ANGLAISE 204".

Le 26 OCTOBRE, le T.R.G.M. qui avait entretenu longtemps des liens d'amitié avec le T.:ILL.:F.:CORNELOUP, Gd COMMANDEUR AD VITAM du GRAND COLLEGE DES RITES du GRAND ORIENT DE FRANCE, tint à représenter notre Obédience aux obsèques de ce Frère distingué qui l'avait longtemps honoré de sa sympathie.

Au Convent du 6 JANVIER 1979, le Secrétaire Fédéral lança aux Frères un appel solennel pour que l'on se préoccupât de rechercher des locaux pouvant permettre de remettre à la disposition de la GRANDE LOGE DE FRANCE ceux qu'elle nous avait obligeamment prêtés jusqu'alors.

Un "PROTOCOLE" d'accord fut signé dans le cadre de la "COMMISSION DE L'EMPLOI" avec les représentants des diverses Obédiences françaises en vue d'apporter une aide morale et matérielle aux Frères privés d'emploi. Il est intéressant de noter que toutes les Obédiences signèrent de leur propre nom, c'est-à-dire de leur propre dénomination, mais que la G.L.N.Fse du Bd BINEAU, sans doute pénétrée d'un très vif sentiment de discrétion, signa sous le nom d'A.S.P.A.

Au Conseil Fédéral du 1° DECEMBRE1979, une importante décision fut prise. Après tous les contacts nécessaires l'Obédience put louer les locaux si longtemps désirés, au 235 rue du FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS 10°.

Cette location eut lieu sous le nom du C.E.R.T.H. (Centre d'Études et de Recherches Traditionnelles et Historiques), créé sous la Loi de 1901. C'est sous ce nom que lui parviendra désormais tout courrier administratif ou autre et que seront effectués les travaux d'aménagement nécessaires.

Parallèlement à cette création, eut lieu celle d'un "CENTRE de RECHERCHES et d'ÉTUDES OPERATIVES et SCIENTIFIQUES" plus connu sous le sigle de C.R.E.O.S.

Son objet était la "recherche d'observations permettant d'analyser tous les aspects des motivations psychologiques, psychosociologiques des individus et des groupes sociaux, allant dans ce sens, par le moyen d'éditions, d'expositions, et de tout autre moyen de présentation public".

On doit à cet organisme la parution régulière d'une intéressante revue dénommée "EPISTOLAE" (OPERA) qui constitue pour les Frères un excellent trait d'union.

L'élection, le 5 JANVIER 1980 du R.F. Dr. ROGER SANTELLI à la Grande Maîtrise allait apporter à l'Obédience un sang nouveau.

D'autre part, cette année fut particulièrement consacrée à l'aménagement des nouveaux locaux.

Au Convent Exceptionnel du 14 JUIN 1980 fut présenté un projet d'accord entre la GRANDE LOGE NATIONALE FRANÇAISE (OPERA) et le GRAND PRIEURE DE FRANCE. Cet accord fut entériné pour une durée de neuf ans reconduite tacitement.

« Les deux puissances maçonniques entendant conjuguer leurs efforts pour promouvoir la pratique du RITE ÉCOSSAIS RECTIFIE dans toute son authenticité et dans le respect des règles instaurées dès l'origine du REGIME, notamment par le CONVENT GENERAL DE WILHELMSBAD, en 1782. »

En Octobre fut inaugurée la "Reunion des Loges Parisiennes", et début Novembre une importante délégation des Frères de la G.L.N.F. (OPERA) rendit à la "Freiherr V. Stein de Bielefeld" la visite que les Frères allemands avaient faite, trois années auparavant.

Pour la première fois dans la vie de l'Obédience, la clôture du Convent du 10 JANVIER 1981 allait permettre de recevoir des délégations des Obédiences avec lesquelles s'étaient établis, lors des différentes réunions du C.L.I.P.S.A.S. des rapports très fraternels et qui amenèrent une meilleure connaissance de ce que nous représentions.

Le Convent du 9 JANVIER 1982 voyait la reconduction du mandat du T.R.G.M. Dr. ROGER SANTELLI, en même temps qu'il ratifiait le « CHANGEMENT DE TITRE » de l'Obédience.

Lors du CINQUANTENAIRE de la Loge Mère le "CENTRE DES AMIS", en 1963, la plaquette "ADHUC STAT" éditée à cette occasion, avait déjà laissé pressentir la possibilité d'un tel changement.

Nous la citons <sup>13</sup>: « Nous avons ici l'occasion de préciser que notre dénomination de "GRANDE LOGE NATIONALE FRANÇAISE" est l'héritage de circonstances purement contingentes dont nous sommes suffisamment affranchis pour ne pas exclure l'éventualité de modifier à l'avenir ce titre indiscutablement peu conforme aux caractères fondamentaux du R.E.R. »

Par la suite, le Conseil Fédéral estima qu'il allait de soi que si l'on voulait agir à l'extérieur, ou compter plus dans le circuit maçonnique constitué par les Obédiences avec lesquelles nous entretenions des relations amicales, une personnalisation de notre Obédience devait être recherchée.

A cet égard, l'idée de nous distinguer de l'Obédience du Bd. Bineau par une autre appellation, en l'occurrence "GRANDE LOGE TRADITIONNELLE ET SYMBOLIQUE", ou G.L.T.S., qui aurait en outre l'avantage de ne point nous lier à un contexte national, serait des plus heureuses.

Ce point de vue présenté au Convent du 9 JANVIER 1982, fut adopté par tous les délégués des Loges.

Il fut toutefois précisé que le sigle G.L.T.S. devrait toujours être suivi du mot : OPERA, sous lequel nous étions plus particulièrement connus et donc plus facilement identifiables.

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> Plaquette "ADHUC STAT", p. 22.

Parallèlement à cette décision fut adoptée celle d'un changement de notre sceau. L'aigle bicéphale qui reposait entre l'équerre et le compas, sur une croix entourée de flammes par le haut, le tout inscrit dans un cercle figurant une partie de houppe dentelée, fit place à un phœnix avec la devise "PERIT UT VIVAT".

Cet oiseau devait symboliser dorénavant, plus opportunément, l'action entreprise par l'Obédience, c'est-à-dire celle d'une transmission permanente de la tradition.

Le 19 Juin 1982, un Convent exceptionnel devait voter une modification du Règlement Général portant sur le découpage des provinces composant notre Obédience.

Enfin, dernier événement important marquant particulièrement pour les Frères du Rite Ecossais Rectifié cette fin d'année 1982, la Célébration sur les lieux mêmes où il avait eu lieu en 1782, du bicentenaire du CONVENT DE WILHELMSBAD.

Les initiatives conjuguées du T.R.G.M. ROGER SANTELLI et du T.E. GRAND PRIEUR DE FRANCE, JEAN-LOUIS SERVAIS, firent des journées du 8 au 13 NOVEMBRE au cours desquelles eut lieu cette commémoration, une réussite assez extraordinaire.

Plusieurs cérémonies eurent lieu à des grades différents, et l'esprit de la centaine de participants à ces journées devait garder un souvenir rarement égalé, de l'excellence de leur organisation et de ce dont elles les avaient enrichis.

Il appartenait au T.R.G.M. suivant, le T.R.F. CHRISTIAN LEFEVRE, élu au Convent du 8 JANVIER 1983, de commémorer le 25<sup>e</sup> anniversaire de notre Obédience. Donnons-lui la parole :

« Avec les RR.FF. du Conseil Fédéral et du Grand Collège Fédéral, il faut avoir la connaissance que notre présence dans le monde maçonnique français, européen et international doit être un TEMOIGNAGE PERMANENT, témoignage que la Franc-maçonnerie traditionnelle et symbolique est nécessaire pour maintenir la vie initiatique dans toute sa pureté, hors des tumultes du monde religieux, profane et politique. »

Il est intéressant de rapprocher cette déclaration de celle que fit, à la fin de son mandat, le premier de nos Grands Maîtres, le T.R.F. VINCENT PLANQUE :

« Notre position est sage et maçonnique qui veut se tenir éloignée des remous et du jeu des querelles obédientielles, qui veut vivre dans la Tradition, dans le respect des obligations et des engagements propres à notre Rite, dans l'unique recherche de la Sagesse et de la Beauté, et dans celle d'un idéal dont il est souhaitable que nous assumions, tous ensemble, la pérennité.»

On est heureux de voir qu'à travers les années, les paroles de notre premier Grand Maître et celles du dernier, portent témoignage que si dans l'Obédience les responsables ont passé, l'esprit, lui, est demeuré inchangé.

#### TRPGM Pierre Massiou †

#### Mai 1984

#### **ADDENDA**

Ce travail ne représente que la relation des vingt-cinq premières années de la Grande Loge Traditionnelle et Symbolique Opéra, mais contient tout ce qui est important, concernant l'histoire de l'Obédience.

Dans le texte, il est fait deux fois mention d'un précédent siège de la Grande Loge. Celui-ci est désormais situé :

9 Place Henri-Barbusse à Levallois-Perret - 92300.



## HOMMAGE AUX « HOMMES DE BONNE VOLONTÉ »...

Le temple n° 1 de l'Obédience, à LEVALLOIS-PERRET, porte le nom de « MASSIOU ».

Peu de Frères savent - pourquoi ce nom a été choisi, soit pour nommer notre grand Temple, soit comme mot annuel lors d'une année passée.

A la G. L. T. S. O., nous devrions pourtant tous connaître ce Vrai Maçon qui a été le principal fondateur de notre Obédience. Alors, prenons le temps aujourd'hui de rencontrer son regard, où la sagesse tutoie l'humour, dans son cliché photographique honorant notre salle humide à LEVALLOIS-PERRET.

\* \*

Pierre, Louis, Marie, MASSIOU est né à ROYAN en 1904 ; il passe à la « Loge d'En-Haut » le 16 octobre 1995. Il a connu deux Obédiences : la Grande Loge Nationale Régulière & Indépendante pour la France & les Colonies Françaises qui deviendra la G. L. N. F., et celle qui nous a accueillis dans son sein.

Il fut « initié » en 1928 à la Respectable Loge « BURDIGALA n° 22 », dans le fameux temple de « L'ANGLAISE N° 204 » qui accueille encore aujourd'hui d'exceptionnelles tenues à Bordeaux. Reçu au rite Emulation, il fut toujours reconnaissant à son Vénérable Maître anglais d'avoir appris par cœur pour la circonstance le rituel en français ; la Franc-maçonnerie nous propose ainsi d'être reconnus pour des exemples.

Pierre gardera toute sa vie une profonde gratitude pour ce Vénérable Maître anglais, qu'il ne manquait jamais d'évoquer lorsqu'il entreprenait de former de jeunes Frères à remplir le premier office de la Loge; lors de ces entretiens particuliers, il savait déployer ses exceptionnelles qualités de générosité et d'abnégation, pour le seul profit des jeunes Frères, et de l'Ordre.

\*

Employé de banque, alors âgé de 25 ans, ses mérites professionnellement reconnus le conduisent à être muté dans la capitale. Il s'y fait affilier le 22 avril 1929 à la Respectable Loge « LE CENTRE DES AMIS » ; il y sera reçu au grade de Compagnon le vendredi 27 novembre 1929 ; et comme on le disait à l'époque il sera « élevé » au grade de Maître le 5 novembre 1930.

Sa qualité - professionnelle tout autant qu'humaine - lui permet d'être aussitôt Trésorier en 1931, puis Second Surveillant dès l'année suivante.

Il est chargé de l'office de Vénérable Maître pour les années 1934/1935 et 1936/1937 ; dans cette Maçonnerie inspirée par l'Angleterre, on ne demeure alors Vénérable Maître qu'une année.

\* \*

Dans sa vie, il n'a jamais cessé de privilégier l'intérêt général de la Franc-maçonnerie.

Il entretint des relations pour le moins diplomatiques avec Camille SAVOIRE, et eut le courage de s'attacher à corriger les rituels « tripatouillés » par Charles BARROIS. Il se liera d'une forte amitié avec Pierre de RIBAUCOURT, le fils d'Édouard, et cette amitié devint une véritable fraternité d'armes, que nous sommes chacun en droit de nous souhaiter connaître.

Lors du Convent du 22 février 1958 de la G. L. N. F., il est Premier Grand Surveillant; devant le manque de fraternité constaté lors de ce Convent, du fait de la personnalité et des intérêts du Grand Maître, il se lève, est suivi par le Second Grand Surveillant, et les deux Grands Surveillants couvrirent ainsi le Temple suivis par 31 Frères dont au moins 29 Délégués de Loges, soit le tiers des Délégués présents. On peut raisonnablement se demander comment clôturer de façon constructive une telle tenue... Avec son humour particulier, Pierre relatait l'événement en disant qu'il avait été « assez chic! »...

« Comme la plupart de ceux qui ont pratiqué le Rite Écossais Rectifié, j'y demeure très attaché ». Extrêmement sensible aux nombreuses attaques subies par ce Rite, il ne cessera d'en défendre l'exceptionnel fonds pédagogique. Il excellera particulièrement en matière d'administration, et jusqu'au soir de sa vie terrestre, il savait apporter des réponses de bon sens aux questions qui lui étaient posées, particulièrement dans le domaine de l'organisation.

Voyageons donc avec ce Vrai Maçon dans son témoignage de la genèse de notre Obédience, en prenant conscience qu'elle fut son seul et vrai enfant. Peinons avec lui face aux excès d'orgueil dont nous sommes tous coupables, et qu'il va nous relater avec simplicité, mais reconnaissons aussi que sa fondation demeure, et que la place prise par la G.L.T.S.O. dans la Franc-maçonnerie française lui revient de plein droit. A chacun d'entre nous de privilégier nos racines, de valoriser le bien et le beau dans l'homme, et de créer constamment autour de nous cette ambiance de bâtisseur ayant pour seul but la récompense de notre volonté à préférer l'intérêt général à des envies circonstancielles.

En se remémorant Pierre MASSIOU, ceux qui l'ont connu savent que des hommes ne meurent pas. La recette est simple : il suffit d'être reconnaissant. Reconnaissant envers un Vénérable Maître, envers des Frères de la qualité de Pierre de RIBAUCOURT, de Roger SANTELLI, de Vincent PLANQUE, de Pierre FANO, ... ou - plus loin de nous - de Jean-Théophile DESAGULIERS, le créateur de la Maçonnerie anglaise avec James ANDERSON. Pierre se sentait proche de ce pasteur, « pays » à lui comme il le disait, qui fonda à Londres la « Royal Society ». Et nous pouvons avouer qu'ils se reconnaissent bien là, les Vrais Maçons : toujours aptes à distinguer - en se refusant tout jugement de valeur - des hommes voués par goût et par devoir à l'élévation et au renforcement des autres hommes.

Enfin, attachons-nous à la personnalité du Frère STAUB qui mettait justement en exergue les « habiles et omnipuissantes mains » de Pierre MASSIOU ; STAUB, colonel de l'Intelligence Service au MI 6, fut celui qui contraignit à l'abandon de la « Sainte Religion Chrétienne » dans notre engagement d'Apprenti. C'est l'un des épisodes les moins heureux de la vie de notre grand Frère à tous. Pierre MASSIOU se verra reprocher plus tard d'avoir été l'initiateur de ce « plus pur esprit du christianisme », pour satisfaire ce colonel anglais. La sagesse qu'il avait acquise l'empêchait de s'en défendre, particulièrement quand il était attaqué par Gilles GRANGER, l'un de ses nombreux filleuls, qui écrivait sous le nom de Jean TOURNIAC. Mais la seule réponse de notre Frère était de susurrer qu'il avait connu bien des soucis, ce colonel anglais, au point qu'il avait dû être suicidé dans les Alpes...

Alors, une fois encore, prenons notre courage comme ne cessait de le prendre Pierre, et offrons lui quelques minutes de notre vie pour relire attentivement ce texte auquel il tenait tant. Et comme le disait Rudyard KIPLING, nous pourrons ainsi nous « retrouver, parfait maçon, une fois encore, comme autrefois... ». Avec sa modestie, Pierre préférait quant à lui parler d'« hommes de bonne volonté ».

Bonne lecture de son historique de la G. L. T. S. O., et toute notre gratitude à Pierre pour la récompense que nous saurons tirer de ses lignes, de sa si belle écriture, ainsi qu'à son esprit qui ne peut mourir : ni à la G.L.T.S.O., ni dans la Vraie Franche-maçonnerie.

Pierre, reçois de nouveau de nous l'expression de notre reconnaissance.



# **SELECTION DU LIVRE**

# nous avons aimé ...

# Salomon – Le sentier du juste

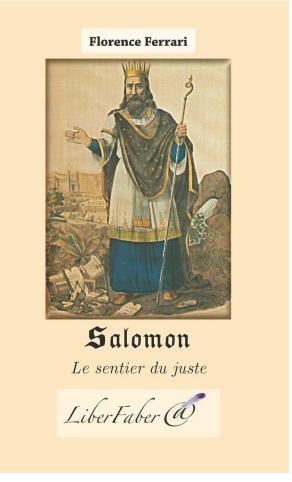
Florence Ferrari

LiberFaber, Monaco Broché 14 cm x 20,5 cm - 112 pages,

ISBN: 978-2-36580-109-6

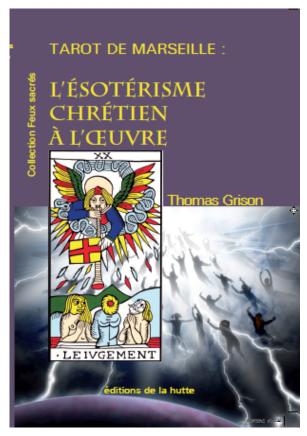
Prix Public: 15 €

La mémoire collective ne retient de Salomon que l'image d'un « Roi Sage ». Il est celui qui a introduit la sagesse dans les Écritures, celui qui inspirera aussi le Nouveau Testament. Influencé par la fille du pharaon dont il fait son épouse principale, il puise ses proverbes aux sources de la morale et des livres sapientiaux égyptiens, introduisant à la cour des scribes qui composent l'aide technique et administrative. 11 est l'Avocat, « Médiateur » de l'humanité (en prônant une justice pour tous; le fameux « jugement »), le bâtisseur du Temple qu'il veut « universel ». Il est celui qui veut construire une société ouverte sur la transcendance. Mais Salomon,



l'Homme-Dieu, n'est aussi qu'un homme. Un homme dépassé par ses propres limites... C'est l'histoire de sa vie qu'il écrit pour l'un de ses fils... celui qu'il aurait eu avec la reine de Saba, celle qu'il surnomme « la reine ensoleillée »... C'est aussi un roman d'initiation, un livre qui s'habite plus qu'il ne se lit.

François DUMOND



# TAROT DE MARSEILLE : L'ésotérisme chrétien à l'œuvre

### **Thomas GRISON**

Éditions de La Hutte, juin 2014. Broché, 16 x 23,7 cm, 344 pages dont 22 planches couleur sur beau papier.

EAN: 9791091697262 ISSN: 2263-0147

Prix public TTC : 33 €

Cet ouvrage de la « *Collection Feux sacrés* », s'inscrit dans une démarche très différente de tout ce qui nous a été donné de lire habituellement sur le sujet. Et nous le devons à notre Frère Thomas de la R.L. « Sagesse et Constance » à l'Orient de Nantes.

Nous en reproduisons ci-dessous le texte de la 4<sup>ème</sup> de couverture :

« LES CONSIDERATIONS EXCLUSIVEMENT MATERIELLES DU CARTOMANCIEN ET DE SON

CLIENT (santé, amour, prospérité) occupent le champ des prédictions, tout ceci avec la conviction que notre destin est prédéterminé, pour une grande part, sous l'influence des astres, lesquels NE SONT, POUR LE TAROT ORIGINEL, QU'UNE FIGURE METAPHYSIQUE DE LA DUALITE (LUNE ET SOLEIL) ET DE LA PRESENCE DU CHRIST (ÉTOILE).

DANS LE TAROT ORIGINEL, nous façonnons notre propre destin avec des choix qui nous sont constamment posés par les lames. LES ENSEIGNEMENTS QU'IL CONTIENT SONT A CONSONANCE ESOTERIQUE, ce qui n'est évidemment pas le cas du tarot divinatoire. Nous sommes en présence, avec ce dernier, d'une altération d'un instrument hautement spiritualiste qu'il est passionnant de REDECOUVRIR. »

« Le retour aux sources véritables (chrétiennes) d'un outil trop souvent détourné, avec ces 22 planches en couleur des arcanes majeurs du tarot « Dodal » restauré. »

**Lionel LETURGIE** 

# Balzac occulte. Magnétisme, alchimie, sociétés secrètes

**Anne-Marie Baron (préface d'Antoine Faivre)** 

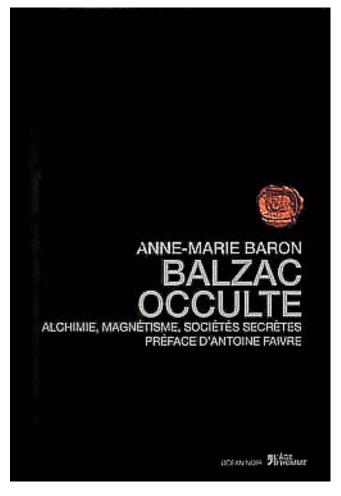
L'Age d'Homme, « Collection *Océan noir* », Lausanne, Suisse, Décembre 2012. 326 pages

ISBN: 978-2-8251-4234-9

Prix : 24 €

Une famille franc-maçonne, un intérêt précoce pour la philosophie et l'histoire des religions, le goût du secret et une véritable fascination pour les sociétés secrètes, dont il va faire le thème de nombreux romans, tels sont les premiers éléments qui imposent l'idée d'un Balzac occulte, prêt à dévoiler à ses lecteurs les ressorts cachés - humains ou non humains - de la société. Ce Balzac visionnaire, mystique et féru d'ésotérisme, a été systématiquement occulté, considéré comme marginal et sous-évalué comme une excroissance monstrueuse de cette œuvre étiquetée comme réaliste par le discours scolaire et politiquement correct. Pourtant il est passionnant. Sa profondeur vient de son ambition de construire une œuvre totale et un système d'explication unitaire – socio-politique, scientifique, esthétique et métaphysique - de ce monde d'apparences qu'est La Comédie humaine.

Anne-Marie Baron a choisi de chercher comment le romancier tire parti du filon des « Sciences Occultes », dont il cultive l'attrait et le mystère pour en faire matière



romanesque. Elle fait donc alterner les éléments biographiques et les mises au point historiques indispensables avec l'analyse des romans liés aux grands thèmes comme l'alchimie ou le magnétisme comme *Ursule Mirouët* et *La Recherche de l'Absolu*. Pour Balzac en effet, le magnétisme, « sorti des sciences occultes, comme la chimie est sortie des fourneaux des alchimistes » (*Le Cousin Pons*, t. VII, p. 587-588), constitue le fondement d'un savoir capable d'abolir les frontières qui compartimentent les sciences dans leurs spécificités respectives. De plus, il y découvre une *poétique* inhérente, à ses yeux, à la théorie de la modification du fluide magnétique par la volonté du magnétiseur, qui libère les forces spirituelles de l'« être intérieur » et provoque une vision qui ignore les lois du temps et de l'espace. Il défend Mesmer « que la France a traité d'empirique » (*Théorie de la démarche*, t. XII, p. 270). Stefan Zweig partagera son enthousiasme et dira dans *La Guérison par l'esprit* que Mesmer est venu au monde un siècle trop tôt et quelques siècles trop tard.

L'alchimie occupe une place de choix dans la vision balzacienne du monde, parce qu'elle pose la question – essentielle pour ce matérialiste qui réfute l'immortalité de l'âme à 20 ans de la matière par laquelle il convient de commencer l'œuvre. Mais l'alchimie est à l'évidence pour Balzac bien plus que la transmutation des métaux en or. En mêlant aux recherches

alchimiques les thèses les plus récentes de la chimie unitaire, notamment celles de Jean-Baptiste Dumas, Balzac se montre précurseur; il voit dans les alchimistes les savants modernes, décriés au XIXe siècle, et exalte leur foi dans la transmutation de la Nature, leur ambition de recréer la vie et de maîtriser le temps, que la science saura reconnaître un jour. Leur présence dans *La Comédie humaine* est un gage de modernité.

Comme le souligne Antoine Faivre dans sa préface, Balzac n'entend pas délivrer des messages en matière de sciences occultes, de théosophie, de magie magnétique. Mais il ajoute au syncrétisme réel dont se nourrissent les courants ésotériques, celui du romancier, qui brasse une matière immense et complexe, située à différents niveaux d'appréhension, de façon à donner de la profondeur à son œuvre. On ne saurait dégager de l'ensemble de son œuvre une doctrine. Seraphîta, et Louis Lambert ne constituent pas un nouveau corpus théosophique, mais un ensemble romanesque, intitulé Le Livre mystique. Anne-Marie Baron montre comment Balzac fait des théosophes Emanuel Swedenborg et Louis Claude de Saint-Martin des personnages de romans et les auteurs de textes fondateurs qu'il cite ou s'approprie en fonction de sa stratégie narrative. Il leur emprunte quelques thèmes, et adopte volontiers la tournure de prose poétique qui caractérise souvent leurs discours, dans Le Lys dans la vallée par exemple.

Le thème des sociétés secrètes est l'une des obsessions de Balzac, d'abord sur le plan individuel car, ayant vécu toute son enfance loin de sa famille, il a connu la solitude et a conscience de la force du groupe par rapport à l'homme seul. Mais aussi sur le plan de la théorie sociale, car il voit dans l'individualisme grandissant le fléau des sociétés. Balzac, aspirant à écrire la Bible du XIXe siècle, a créé des sociétés fictives inspirées des sociétés réelles qui lui permettent d'inscrire son univers dans le temps mythique, ce temps primordial que Mircea Eliade appelle le temps fabuleux des « commencements », car ces sociétés revendiquent une durée légendaire, symbolique et se rattachent au temps des archétypes. Anne-Marie Baron en analyse les différentes formes littéraires avec *Histoire des Treize*, avec la société des Dix mille créée par Vautrin et ses frères bagnards dans *Splendeurs et misères des courtisanes* et enfin, avec les frères de la Consolation de *L'Envers de l'Histoire contemporaine*.

On mesure ainsi la fonction structurante de ces sociétés dans l'architecture de *La Comédie humaine*, fonction soulignée par Balzac : évoquant, dans la préface de la première édition de *Splendeurs et misères des courtisanes* (de Potter, août 1844), la publication à venir des *Frères de la Consolation*, il écrit : « En commençant les *Scènes de la vie parisienne* par *Les Treize*, l'auteur se promettait bien de les terminer par la même idée, celle de l'association, faite au profit de la charité, comme l'autre au profit du plaisir ». Les sociétés secrètes sont bien les jalons ou les piliers de l'édifice.

### TABLE DES MATIÈRES

- Préface, Antoine Faivre
- Introduction
- Rencontres
  - La « vie privée »
  - Premières influences
  - Mesmer et le magnétisme animal
  - Théosophie maternelle
  - Franc-maçonnerie paternelle
- Alchimies

- Matière et magie. Un « mythe de l'or »
- Premiers alchimistes balzaciens
- Élixirs et talismans
- La Recherche de l'Absolu
- Histoire et Alchimie
- Alchimie et Kabbale
- Alchimie et Christianisme

### - Sociétés Secrètes

- De la Compagnie de Jésus à la Charbonnerie
- La Chevalerie
- Rose-Croix, Francs-maçons, Templiers
- Roman et initiation: Les Treize, fidèles d'amour
- Des forçats aux « Frères de la consolation »
- Église primitive et judaïsme

# - La sphère de la spécialité

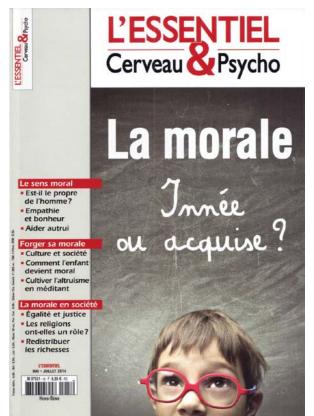
- Élie artiste
- Les Cent Contes drolatiques, ou le monde renversé
- Séraphîta
- Le feu et l'eau
- L'Alchimie de l'Art
- Une écriture codée
- Perspectives
- Bibliographie
- Textes de Balzac
- Références
- Index des noms de personnes
- Index des titres d'œuvres de Balzac citées

**Patrick HILLION** 



# LA REVUE DES KIOSQUES

Note du comité de rédaction : la fréquence mensuelle (toutes éditions confondues) de la revue Epistolæ Latomorum autorise désormais cette toute nouvelle rubrique qui pourra s'enrichir de vos propres communications.



#### L'ESSENTIEL

# **CERVEAU & PSYCHO**

Éditions Pour la Science

Broché - Format 16,5 cm x 23 cm

96 pages – Prix public : 6,95 €

N°18 - Hors-série - Mai - juillet 2014

ISSN 2115-7197

Ce Hors-série ne peut qu'interpeller le lecteur familier de la Revue Epistolæ Latomorum.

La première affirmation que nous découvrons en

page 4 ne manquera pas de faire couler beaucoup d'encre comme elle saura rejoindre des intuitions personnelles ou nourrir des convictions plus ou moins partagées :

« La fin des idées reçues sur la morale ? On a longtemps cru que la morale était uniquement façonnée par le milieu et l'éducation. En fait elle serait en grande partie innée. »

« Adhuc stat » ?!

De toute évidence ce numéro de l'Essentiel ne cède pas à l'improvisation. Le plan retenu en est plus qu'un indice :

- La morale est-elle innée ? (Cablé pour faire le bien – Pourquoi les hommes sont-ils devenus moraux ? – L'empathie, ferment de la moralité...)

- La morale est-elle acquise ? (La morale entre raison et émotions ? Le sens moral des tout-petits La culpabilité, une émotion socialement utile Cultiver l'amour altruiste et la compassion Récompenses et punitions forgent-elles la morale ?...)
- La morale en société.

On notera que pour chaque thème traité figure une **bibliographie** de 3 à 5 ouvrages de référence ainsi qu'un bref résumé.

De même les **auteurs** des différents articles vous sont peut-être connus : N. Baumard (psychologue et anthropologue à l'ENS - Paris), J. Haidt et M. L. Hoffman (professeurs de psychologie à l'Université de New-York), J. Lecomte (docteur en psychologie), L. Bègue (professeur de psychologie sociale à l'Université de Grenoble), M. Ricard (docteur en génétique et moine bouddhiste tibétain), Ch. André (médecin psychiatre à l'Hôpital Sainte-Anne - Paris), S. Bourgeois-Gironde (professeur d'économie au laboratoire d'Économie mathématique et microéconomie appliquée de l'Université Paris 2), F. Sellal (directeur du service de neurologie à l'Hôpital Pasteur de Colmar), etc.



### SPÉCIAL PHILO

Revue trimestrielle

**Éditions LAFONT PRESSE** 

Broché – Format 12,5 cm x 20,5

130 pages - Prix public: 15 €

### N°6 mai/juin/juillet 2014

Je ne connaissais pas cette revue que j'ai découvert par hasard sur le rayon « Magazines de Psychologie » d'une grande surface.

Le premier abord est... très déplaisant : trop compact, monochrome, d'une typographie adoptant le caractère 7 ou 8, ce qui est plus que limite pour nombre de lecteurs. L'objectif recherché était certainement de proposer un prix

attractif! Raté puisque le prix de vente est de 15 euros!

Par bonheur le **sommaire** de ce numéro 6 est de nature à intéresser un public diversifié.

Nous y trouvons : p. 4 - Un entretien avec le philosophe Raphaël Enthoven : « Vivre chaque instant comme s'il était le premier ».

- p. 8 Tous des indignés ?
- p. 20 Philosophes d'hier : Descartes, Spinoza, Hegel, que reste-t-il du rationalisme ?
- p. 26 Philosophes d'aujourd'hui : Edgar Morin ou la pensée complexe.
- p. 30 Action : Quelle place pour l'humanitaire dans nos vies ?
- p. 36 Philosophie de vie : De l'égoïsme à l'altruisme, quel juste milieu ?
- p. 42 Éloge de la sagesse : La sagesse vue par les philosophes ; le chemin de la sagesse au quotidien ; 10 clés pour mettre de la sagesse dans sa vie.
- p. 52 Auteur : Joseph de Maistre ou le Sade de l'ordre moral.
- p. 106 Débat d'idées : enseigner la philosophie est-il nécessaire ?
- p. 114 à 128 Question de fond : les rapports hommes/femmes en question.

Arrêtons-nous sur le thème principal de ce numéro. On sera nécessairement interpellé par l'article bien fourni intitulé « l'Éloge de la sagesse » qui relève in fine des buts et des moyens très similaires à la démarche maçonnique. Au demeurant comment pourrait-il en être autrement ? De plus les toutes 1ères étapes décrites (« La connaissance de soi » suivi « De l'art de la tempérance ») offrent des analogies très fortes avec l'articulation principale des degrés maçonniques et notamment des 2 premiers Grades du R.E.R... A creuser.

La mention de ce magazine en nos colonnes est naturellement un prétexte à suggérer que la philosophie a toute légitimité au côté de la démarche initiatique dans la réflexion que le Franc-maçon engage sur son action. A ce titre la philosophie a bien sa place au sein des Loges et pourrait aider à une certaine structuration de la pensée et par là à son approfondissement.

Lionel LETURGIE.

# Chroniques d'Histoire Maçonnique n°70

# La franc-maçonnerie dans les livres

### Institut d'Études et de Recherches Maçonniques

Avril 2012

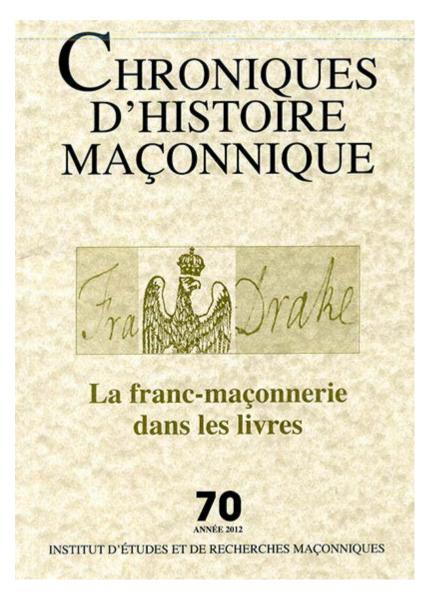
Prix: 10 euros

Ce dossier est consacré à la manière dont la francmaçonnerie est présentée dans les livres.

François Cavaignac continue son cycle sur le traitement du « fait maçonnique » dans la littérature. Il nous invite aujourd'hui à redécouvrir Paul Adam, un auteur, bien oublié aujourd'hui, mais qui connut le succès en son temps. Sa série romanesque Le temps et la vie développe différentes conceptions de la Maçonnerie.

Après de longues recherches, Maurice Stein nous livre ensuite les résultats d'un travail approfondi et novateur sur la façon dont les manuels scolaires présentent la franc-maçonnerie.

Les livres sont certes le reflet des idées de leur temps... mais ils influent à leur tour les conceptions de leurs lecteurs.



#### Sommaire

### Études

L'énigmatique marquis de La Tierce : vers un essai de bio-bibliographie

François LABBE

La véritable affaire Francis Drake

Eric BURST

Dossier : La franc-maçonnerie dans les livres

La franc-maçonnerie entre 1800 et 1830 dans le cycle romanesque de Paul Adam "Le Temps et la Vie"

# François CAVAIGNAC

La franc-maçonnerie dans les manuels scolaires

Maurice STEIN

# **Figures**

Benoît Malon et la Franc-maçonnerie

André COMBES

### **Documents**

La lettre de Maximilian Drandeis à Paul Perrin : un témoignage poignant sur les persécutions nazies contre les francs-maçons en Autriche

Marcus PATKA

### Franc-Maçonnerie Magazine n°22:

### Histoire des rites maçonniques

Mars/avril 2013

Prix: 5,95 €

Le numéro 22 de Franc-Maçonnerie Magazine consacre un dossier intitulé : « Au cœur des rites maçonniques : La genèse, le mythe fondateur »



Ce dossier est signé par Pierre Mollier, historien et directeur de la bibliothèque, des archives et du musée du Grand Orient de France (Musée de la

franc-maçonnerie). Il déclare : « Une tentative pour donner quelques "clefs" pour comprendre les grandes lignes de l'histoire des rites. Un dossier que j'ai essayé de faire didactique et simple... mais pas simpliste. À vous de juger ! »

**Edito**: Rite Écossais Ancien et Accepté, Rite Français, Rite de Memphis Misraïm, Rite Écossais Rectifié,... Pas facile de s'y retrouver dans ce foisonnement de rites, dont les noms,



comme le souligne Pierre Mollier, l'auteur de notre grand dossier, ne renseigne pas forcément sur l'origine. Lequel vient vraiment d'Écosse ? Lequel né en Angleterre connaîtra un essor formidable sur le sol français ? Quid de la querelle des « modernes » ? Quand ont été créés les hauts grades, et dans quel but ? Autant de questions qui soulignent qu'au fond l'histoire des rites rejoint celles des hommes qui les ont façonnés au fil du temps. Riches et complexes à la fois, ils sont le reflet d'un société aux réalités sociologiques et religieuses variées. Loin de tout manichéisme, le développement des rites suivra des voies différentes, ce qui n'empéchera pas des influences réciproques. Une passionnante histoire qui nous mènera jusqu'aux Antilles, une terre de longue tradition maçonnique.

C'est justement dans le DOM-TOM que nous feront escale pour un « grand angle » haut en couleurs, et sans langue de bois. Shoelcher, le père de l'abolition de l'esclavage constatait non sans amertume : « ils trouvent des fonds pour se bâtir des loges de francs-maçons, et ils n'en trouvent pas pour faire construire un hôpital aux lépreux qui traînent leurs incurables douleurs dans les rues, comme à la Martinique et à la Jamaïque ! Pourquoi ne sort il rien de cette franc-maçonnerie, dont ils sont puérilement occupés ? ». Aujourd'hui à quoi ressemble la maçonnerie d'Outre-Mer ? C'est que nous vous proposons dans ce numéro.

### Sommaire

Interview de Catherine Jeannin-Naltet, Grande Maîtresse de la Grande Loge Féminine de France (GLFF) par Hélène Cuny

**Société** : la Franc-Maçonnerie dans les DOM-TOM, Esprit colonial et universalisme par Jean-Moïse Braitberg

Dossier: Au coeur des rites maçonniques: La génèse, le mythe fondateur par Pierre Mollier

#### Tradition:

- Pourquoi j'ai quitté la FM par Magali Aimé
- Symbole : Quand théorie et pratique se font face par Irène Mainguy
- Cabinet de Réflexion : Vraies et fausse transmissions initiatiques de la Tradition par Alain Pozarnik
- Archives : Code Maçonnique des Loges Réunies et rectifiées de France (1779) par Pierre Invernizzi
- Philosophie : De Socrate à Platon : la Philosophie dans la Cité par Henri Pena-Ruiz

### **Culture**:

*Découverte* : Cahors et ses vins « radicaux » – C'était il y a 200 ans, 1813 – L'Année francophone internationale

Confidences: Peintures maçonniques ou peintre.... francs-maçons par Dominique Morillon

Humour: Jean Acacio au pays des Francs-Macs, Bienvenue chez le psy par Jacques Ravenne

Patrick HILLION

